

# LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

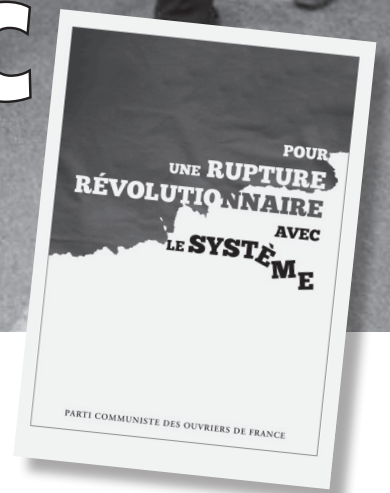
Mensuel n°631 - Septembre 2021

Prochaine parution : Mardi 5 octobre 2021

2€



**Augmentation des salaires dans le privé et le public maintenant !**



**Afghanistan : la défaite de l'impérialisme US**

p.15-16

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

## Mettre les intérêts de classe au centre des mobilisations

**P**our cette rentrée, nous mettons en avant la nécessité et l'importance des mobilisations pour l'augmentation des salaires, dans le privé et dans le public. C'est une nécessité, parce que la situation est de plus en plus critique pour des millions de travailleurs et travailleuses, leurs familles, leurs enfants, qui doivent faire face à l'augmentation aussi brutale qu'importante des prix des produits de base, dont la nourriture, le gaz, l'électricité, les déplacements... Parce que les mois de chômage partiel, c'est 300 ou 400 d'euros en moins sur la fiche de paie, sans parler de ceux qui sont au chômage. L'application de la réforme de l'assurance chômage maintenue au 1er octobre, ce sont des allocations en baisse pour des centaines de milliers de personnes. Sans parler de la précarité des jeunes qui s'étend, sans perspective d'amélioration à court et moyen terme, car leur formation et leurs diplômes sont dévalués et que la concurrence autour des « petits boulots » financièrement indispensables pour poursuivre les études est encore plus grande.

Des études montrent qu'en 2018 la moitié des salariés du secteur privé avaient perçu moins de 1 871 euros nets par mois. Avec le chômage partiel, ce chiffre a baissé et, dans le public, le gel du point continue à diminuer le pouvoir d'achat des catégories les plus nombreuses. Et il n'est toujours pas question de revaloriser le Smic.

L'augmentation des salaires est aussi au cœur des exigences des travailleurs et travailleuses de tous les secteurs qui se sont révélés indispensables depuis l'épidémie, ce qu'on appelle les « premiers et premières de corvée », et qui ne voient pas de changement sur leur fiche de paie déjà réduite, du fait du faible nombre d'heures reconnues et payées.

Pour le patronat et le gouvernement, il y a bien un « problème de salaires », mais il se limite à quelques secteurs, notamment ceux qui manquent de main-d'œuvre. Mais pas question de poser cette question de façon « collective » : c'est au « cas par cas » que cela doit se discuter, avec l'idée qu'il faut que le salarié, ou le candidat au poste, sachent se « vendre ». Comme s'il était sur un pied d'égalité avec l'employeur.

C'est bien la fin du « quoi qu'il en coûte » macronien qui, au début de l'épidémie, voulait donner l'illusion qu'il portait le même intérêt aux salariés qu'aux entreprises. Nous disons bien « illusion », car l'intérêt principal allait toujours aux entreprises, comme le montrent le montant des aides, des « allègements de charges » et autres prêts garantis par l'Etat. Aujourd'hui, il n'est même plus question du volet « aides aux salariés » : c'est l'intérêt des monopoles qui est au-dessus de tout, qui se traduit par la priorité « à la relance ».

**Dans ce contexte, mettre en avant la question des salaires, c'est mettre au centre les intérêts ouvriers et populaires.**

C'est pourquoi, notre parti appelle à participer, à travailler au succès des différentes mobilisations syndicales autour de cette question : le 23 septembre, autour des travailleurs et travailleuses de l'aide et des soins à domicile, avec les enseignants qui dénoncent notamment l'imposture du ministre qui annonce une fausse augmentation de leurs salaires ; le 5 octobre, avec les confédérations syndicales de travailleurs, de lycéens et d'étudiants...

Il y a bien évidemment d'autres questions qui marquent la situation sociale et politique nationale et la situation internationale. Le pass sanitaire cristallise une opposition qui mêle différents points de vue et différents intérêts. Cela se traduit par les « manifestations du samedi » ou par celles organisées d'autres jours, qui essaient de se démarquer des forces et positions réactionnaires. Souvent à l'initiative de syndicats hospitaliers, d'UL... elles mettent en avant le combat contre la politique de liquidation du service public de la santé, celle menée depuis des années et celle qui continue aujourd'hui, et dénoncent Macron, sa politique sécuritaire, les mensonges et promesses non tenues. Dans ce contexte, il est clair que l'imposition de la vaccination sous la menace, en cas de refus, de lourdes sanctions, ne passe pas chez ces travailleurs et travailleuses qui se battent pour défendre un système de santé public, de qualité, pour tous.

Les médias cartonnent sur les attentats du 11 septembre 2001, celui du Bataclan, sur fond d'images de l'Afghanistan, qui fut désigné comme terre natale du terrorisme islamiste, et pour cela, bombardée et occupée pendant 20 ans par la coalition impérialiste dirigée par les USA. Leur défaite militaire et politique est indiscutable, mais comme l'a affirmé Biden, elle ne marque pas la fin de la « guerre contre le terrorisme », ce que Macron s'est empressé de confirmer, en allant en Irak, pour appeler à la poursuivre là-bas. Et en envoyant le chef d'état-major des armées tenir le même discours aux dirigeants de plusieurs Etats africains engagés dans la guerre contre le terrorisme au Sahel, menée depuis 2013 par l'impérialisme français.

L'impérialisme, quelle que soit la couleur du drapeau qu'il brandit ou le discours qu'il tient sur les valeurs démocratiques, ou sur la possibilité d'un « gagnant-gagnant » entre ses intérêts et ceux des travailleurs et des peuples, n'est jamais l'ami des peuples.

Aucune bombe larguée par les avions des puissances impérialistes ne « libère » les femmes, les enfants, les peuples. C'est la solidarité entre les peuples contre le système impérialiste que nous défendons. ★

### Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Adresse internet : .....

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

### Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) .....26 €  
 Version électronique (pdf) .....26 €  
 Pli fermé . . . . . 32 €  
 Abonnement avec soutien . . . . . 35 €  
 Chèque à l'ordre de : Société En Avant  
 15 cité Popincourt - 75011 Paris

La Forge - Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

## Rentrée sociale

## Prendre la rue pour les intérêts des travailleurs et des masses populaires

Nous avons titré l'éditorial de notre journal de juillet-août, « prendre des forces pour les combats qui viennent ». Souffler, retrouver la famille, les amis, se détendre entre jeunes... c'était une nécessité vitale, après ces mois de restrictions, de tensions et d'incertitudes. Mais très vite sont revenus les débats autour de la vaccination, sur l'imposition du pass sanitaire, sur l'obligatoire vaccinale pour de multiples catégories de travailleurs, notamment ceux de la santé... « à bout ». Pointés par le doigt accusateur du chef d'Etat qui continue à décider de tout, sur tout, ils sont menacés d'être privé de salaires s'ils refusent de se plier à ce diktat.

Nous avons donné notre position, le 19 juillet, « vaccination, oui, non à une société de contrôle permanent » et nos camarades l'ont diffusée dans le mouvement syndical, dans le mouvement politique, et même, dans quelques cas, dans les « manifestations du samedi ». Là, ils se sont heurtés à l'hostilité de celles et ceux qui sont murés dans l'affirmation de leur liberté individuelle et qui voient dans ceux qui ne sont pas sur leur position, des « collabos » de Macron. Véran a déjà laissé entendre que l'obligation du pass sanitaire irait

au-delà de novembre et de plus en plus de spécialistes remettent en doute la possibilité d'atteindre une « immunité collective » en raison notamment de la multiplicité des variants. Autrement dit, il n'y a pas de « sortie » à court et à moyen terme de cette crise sanitaire, mais, comme ne cessent de le répéter Macron, Le Maire, et les porte-parole du Medef, rien ne doit empêcher la « reprise ». Et il ne faut surtout pas la « compromettre » par des hausses de salaires, à commencer par le plus bas, le Smic et tous ceux qui sont juste au-dessus et qui sont les plus nombreux. S'il est question de hausses de salaire, cela ne concerne que quelques métiers « en tension » (pas ceux des « premiers de corvée »), mais ce sont les patrons qui décident, sans la moindre « contrainte » de la part du gouvernement. Comme le fait cyniquement remarquer un conseiller du patronat, comme il y a 60 000 entreprises sur la sellette en cas d'arrêt des aides publiques, car « non compétitives », « la hausse du chômage aurait l'avantage d'atténuer les tensions salariales dans les secteurs en pénurie ». Un raisonnement qui ne manquera pas d'être démenti par la réalité de la lutte de classe.

Ce mois de septembre s'annonce difficile pour beaucoup de familles des milieux populaires qui voient les difficultés s'accumuler : les loyers qu'on ne peut plus payer, avec la diminution, voire la suppression des APL, les menaces d'expulsions et pour les autres, l'obligation d'aller loin, pour trouver de quoi se loger à des prix abordables.

D'autre part, il y a des hausses de prix qui vont impacter lourdement les ménages et les personnes aux bas revenus : hausse du prix du gaz (+10 % en juillet, 5,3 % en août et 8,7 % en septembre !), du prix de l'électricité, de l'essence, mais aussi hausses des prix des produits alimentaires. Autrement dit, la pauvreté s'étend et la rentrée scolaire va être plus difficile pour les familles populaires qui n'ont absolument rien pu « économiser » durant les périodes de confinement, bien au contraire.

## Macron en campagne électorale

Le gouvernement, et plus particulièrement Macron, essaient de « sortir » de la contestation de la politique sanitaire pour, à la fois se focaliser sur la question de la « relance » pour les secteurs les plus importants dans

la concurrence mondiale qui fait rage et pour engager sa campagne pour les présidentielles. Sa tournée de trois jours à Marseille en est une illustration grossière et provocatrice – « je viens distribuer des millions » - tout en fustigeant les « trop nombreuses grèves » et en enjoignant aux élus de diminuer le nombre d'agents territoriaux et de faire encore plus d'économies.

C'est dans ce contexte que les confédérations syndicales – sauf la CFDT et la CGC CFE – ont lancé un appel à la grève et à manifester le 5 octobre, notamment sur la question des salaires et le refus des réformes de l'assurance chômage et des retraites. Auparavant, le 23 septembre, ce sont les enseignants d'une part et les salariés de l'aide et des soins à domicile qui sont appelés à se mobiliser. Ce sont des rendez-vous importants qu'il faut réussir. Car il est clair que le mouvement ouvrier et syndical de lutte veut « reprendre la rue », pour défendre les intérêts des travailleurs, ceux menacés de licenciement, des précaires, des jeunes lycéens et étudiants, ceux des filières technologiques durement touchés, les femmes des métiers féminisés, sous-payées... et de tant d'autres. ★

## « Pour une rupture révolutionnaire » en librairie !

Vous trouverez ci-dessous les librairies qui diffusent notre document. D'autres ont été démarchées et nous sommes en attente de leur réponse.

<b>ANTIDOTE</b> 88 rue d'Avron 18000 BOURGES	<b>LIBRAIRE TOTEM</b> Rue Principale 67300 SCHILTIGHEIM	<b>LIBRAIRIE LE POINT DU JOUR</b> 58 rue Gay-Lussac 75005 PARIS	<b>LIBRAIRIE LE PRESSE PAPIER</b> 28 avenue Gabriel Péri 95100 ARGENTEUIL
<b>LA MACHINE A LIRE</b> Place du Parlement 33000 BORDEAUX	<b>IDEODROME</b> 7 avenue de Périgueux 67800 BISCHHEIM	<b>LIBRAIRIE LE MONTE EN L AIR</b> 2 rue de la Mare 75020 PARIS	Prix public de vente : 10 €
<b>LA MAUVAISE REPUTATION</b> 19 rue des Argentiers 33000 BORDEAUX	<b>LIBRAIRIE LA PLUME NOIRE</b> 8 rue Diderot 69001 LYON	<b>LIBRAIRIE LE MERLE MOQUEUR</b> 51 rue de Bagnolet 75020 PARIS	
<b>LIBRAIRIE DU CONTRE-TEMPS</b> 5 cours Victor Hugo 33310 BEGLES	<b>LIBRAIRIE TERRE DES LIVRES</b> 86 rue de Marseille 69007 LYON	<b>LE JARGON LIBRE (en lecture)</b> 32 rue Henri Chevreau 75020 PARIS	
<b>LIBRAIRIE GEORGES</b> 300 cours de la Libération 33400 TALENCE	<b>LIBRAIRIE JEAN JACQUES ROUSSEAU</b> 64 rue de la Croix d'Or 73000 CHAMBERY	<b>LIBRAIRIE QUILOMBO</b> 23 rue Voltaire 75011 PARIS	
<b>MAYPRESSE</b> 14 rue Rosenberg 37700 ST PIERRE DES CORPS	<b>LIBRAIRIE LA MEMOIRE DU MONDE</b> 36 rue Carnot 84000 AVIGNON	<b>LIBRAIRIE LA BRECHE</b> 27 rue Taine 75012 PARIS	
<b>LIBRAIRE QUAI DES BRUMES</b> 120 Grand Rue 67000 STRASBOURG	<b>LIBRAIRIE PARALLELES</b> 47 rue Saint-Honoré 75001 PARIS	<b>LIBRAIRIE DES RESISTANCES</b> 4 villa Compoint 75017 PARIS	

## Sur le pass sanitaire

Le Monde titrait récemment : « Pari gagné pour Macron ». Il ajoutait « L'Élysée souffle et Matignon jubile ». Il précisait cependant que les manifestations du samedi n'avaient pas cessé de tout l'été et que cette contestation révélait un climat social tendu et plus généralement, un fort rejet de Macron qui existe aussi au sein de la « majorité silencieuse ». En cela, et sous cet angle, les mobilisations du samedi rappellent celles des gilets jaunes, sans la dimension « sociale » et avec la présence forte de la réaction dans les mobilisations du samedi. C'est cette dimension sociale qui avait fait qu'une partie du mouvement ouvrier et syndical s'était rapproché du mouvement des gilets jaunes et vice versa, à partir de revendications communes (1).

Le « pari » de Macron était d'atteindre avant la fin août, le seuil de 50 millions de vaccinés, avec au moins une dose, ce qui est sur le point d'arriver. Le moyen utilisé, à savoir l'obligation de vaccination pour un très grand nombre de catégories de travailleurs et la détention du pass sanitaire, dont le contrôle passe aux mains de l'employeur, suscite des critiques et des oppositions, y compris dans les rangs de ceux qui sont vaccinés. Cette opposition se cristallise autour du refus de l'obliga-

tion du pass sanitaire, repris par plusieurs organisations syndicales, des partis, dont notre parti et des associations...

De plus, les autorités poussent à la vaccination des enfants (à partir de douze ans) et avancent, sans le dire, vers une obligation vaccinale généralisée. La troisième dose de vaccin pour les plus de 65 ans s'installe comme une quasi-évidence. En même temps, de plus en plus de spécialistes insistent sur le fait que « l'immunité collective » n'est pas atteignable, du fait de la multiplication des variants et de leur circulation qu'il est très difficile d'empêcher. C'est pourquoi, le refus des grandes firmes pharmaceutiques, appuyées par les gouvernements, de lever les brevets sur les vaccins, le fait de faire de l'argent en vendant les vaccins aux pays pauvres, au lieu de les donner gratuitement, relèvent sinon de crime du moins de non-assistance à peuples en danger, des millions d'êtres humains.

Autre idée qui s'impose : même vacciné, on peut être contagieux. La seule question qui n'est pas contestée – à part par ceux qui sont opposés par principe à toute vaccination – c'est que celle-ci protège de façon significative, quantitativement et qualitativement, des formes graves de la maladie liée au coronavirus. Ces formes graves nécessitent l'hospitali-

sation, le passage quasi systématique en réanimation, et peuvent entraîner des séquelles importantes, voire le décès des personnes atteintes, quel que soit leur âge. C'est pour nous un argument important, que nous défendons et nous nous efforçons de le faire partager le plus largement autour de nous.

Pour Macron et le gouvernement Castex, il est temps de « passer à autre chose », en espérant que leur gestion dangereuse et chaotique du début, la succession de vérités absolues assénées et de revirements tout aussi péremptoirs, la liste des engagements pris et non tenus, notamment vis-à-vis des « premiers de corvée », soient vite oubliés. Ce n'est visiblement pas le cas pour un grand nombre de personnels soignants, dont les exigences en matière de salaire, de conditions de travail, n'ont pas été satisfaites, et qui, de surcroît, sont vilipendés en bloc pour leur refus de l'obligation de vaccination. Quant aux travailleurs en contact avec le public qui ont été exposés des semaines entières sans protection, ils doivent aujourd'hui présenter à leur employeur un certificat de vaccination ou des résultats négatifs de tests successifs (qui deviendront payants à partir de mi-septembre) sous peine de voir leur contrat de travail sus-

pendu. En clair : plus de salaire, pas d'indemnité chômage, et s'ils démissionnent, ils perdent aussi le droit à l'indemnisation chômage. Triple peine !

L'opposition à l'obligation du pass sanitaire s'appuie aussi sur les risques de contrôle et de surveillance liés aux technologies utilisées, dont la généralisation des QR codes et des logiciels de lecture associés qui se retrouvent sur les téléphones portables. Cela est d'autant plus dangereux que le contrôle de l'état sanitaire des salariés – via le contrôle de leur statut vaccinal –, est aujourd'hui donné aux employeurs. Ce ne sont pas des questions secondaires, quand on les lie à la succession des lois liberticides qui ont été mises en place par un Etat policier, au service des monopoles.

C'est pourquoi, nous pensons que pour combattre l'entreprise de division et de surenchère réactionnaire à l'œuvre autour du pass sanitaire, il faut aborder ces questions sous l'angle de la lutte de classe, de la lutte contre le système capitaliste impérialiste. ★

(1) Nous avons abordé et analysé ces questions dans le texte de notre dernier congrès « Pour une rupture révolutionnaire avec le système ».

## Lier la lutte contre l'obligation vaccinale à l'exigence de moyens pour la Santé

Dans la Santé, l'obligation de se faire vacciner et de présenter un pass sanitaire a mis nombre de personnels en colère. Beaucoup d'incompréhension chez ces professionnels qui ont pris toutes les mesures possibles et inimaginables (y compris en se confectionnant des sur-blouses avec des sacs poubelles !) au début de cette pandémie quand il manquait de tout (y compris de masques) pour ne pas contaminer les patients et à qui, aujourd'hui, on impose la vaccination au prétexte qu'ils seraient des vecteurs importants de la transmission du virus ! La menace de sanctions avec perte de salaire à partir du 15 septembre en cas de non-vaccination, ça ne passe vraiment pas. Certains vont jusqu'à chercher des solutions pour quitter la profession alors que les établissements de soins connaissent des problèmes de recrutement qui n'ont fait que s'amplifier avec les différentes vagues de contaminations par le virus de la Covid.

Chez les patients et les familles qui viennent à l'hôpital régulièrement pour des consultations ou la visite d'un proche, les contrôles finissent par porter sur les nerfs. L'hôpital devient de moins en moins accessible.

Même s'il y a des tolérances pour que les patients puissent accéder « librement » aux soins, il faut quand même expliquer, se justifier... Le pass sanitaire est objectivement un frein supplémentaire dans un parcours de soin qui devrait être le plus simple possible, mais où les obstacles de tous ordres (prise en charge, délais, administratif, remboursement...) ont tendance à se multiplier.

Bientôt va aussi voir le jour le « forfait patient urgence ». Cette disposition a été votée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale fin 2020 et n'attend que les décrets d'application pour être mise en route. Retard sans doute lié à la peur du gouvernement de multiplier les motifs de mécontentement.

Quoi qu'il en soit ce « forfait patient urgence » va remplacer le ticket modérateur (la partie non prise en charge par la sécu) et instituer un forfait de 18 € pour chaque passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation. Les personnes qui sont en affection longue durée (ALD), en maladie professionnelle ou en accident du travail n'en seraient pas exonérées alors qu'elles sont normalement jusqu'à maintenant prises en charge à 100 %.

Durant l'été, de nombreux services hospitaliers ont fermé, totalement ou partiellement, faute de médecins ou de professionnels en nombre suffisant. C'était notamment le cas justement de services d'urgences. Des mobilisations ont eu lieu pour protester contre l'incohérence de cette situation, souvent à l'appel du maire de la ville et des organisations de défense des usagers. C'était le cas à Luçon (85), à Nérac (47), à Toul (54), à Montauigu (85)... D'autres services comme ceux de psychiatrie sont aussi touchés.

Pendant les vacances, les manifestations anti-pass ont occupé certes le devant de l'actualité, mais ça et là, à l'initiative bien souvent d'intersyndicales du milieu hospitalier, des rassemblements, voire des manifestations comme à Annecy (74), ont été organisés contre la vaccination obligatoire des personnels, l'obligation du pass sanitaire ET le démantèlement en cours du système de santé-social. Pour revendiquer des moyens supplémentaires, des améliorations de salaire et fustiger la répression. A Tours (37), la manifestation du 19 août a rassemblé 150 personnes sur ces bases avec un appel de la CGT, FO, SUD et du « Collectif 37 Notre Santé

En Danger » (voir détails sur notre site). Ce chiffre, comparé à ceux du samedi est certes faible, mais cette initiative avait lieu en semaine, dans un contexte où les anti-vaccins avec la réaction tiennent le haut du pavé le samedi, surfant sur un délire « individualiste » forcené, bien décidés, y compris physiquement, à empêcher toute expression progres-

siste sur le sujet. La manif intersyndicale du 19 août, à l'image de celles qui ont pu se tenir dans d'autres villes comme à Pau, a eu le mérite de se tenir sur des bases revendicatives claires. Le 14 septembre, à l'appel notamment de la fédération CGT de la Santé, des manifestations de cet ordre devraient avoir lieu dans un certain nombre de villes, la veille de l'ultimatum sur l'obligation adressée au personnel de Santé pour se faire vacciner. Le syndicat du CH SUD 77 de Nemours, qui appelle à un rassemblement dès le 8 septembre, vient de déclarer : « ...le gouvernement MACRON-VERAN ne se préoccupe pas du tout de la santé de la population (aucun moyen supplémentaire octroyé aux hôpitaux) mais s'acharne à démotiver le personnel hospitalier par des sanctions suite à l'obligation vaccinale ». ★

## Covid-19 dans les DOM-TOM

# Une situation préoccupante

Si les indicateurs du coronavirus sont à la baisse en France, d'après les dernières données de Santé publique France au 4 septembre (taux d'incidence désormais de 179 cas pour 100 000 habitants (-18% en une semaine) et baisse de la pression hospitalière avec 14 % en moins de personnes hospitalisées), la situation reste toujours préoccupante en Outre-Mer. Si on constate un léger recul en Martinique et en Guadeloupe, les contaminations augmentent en Polynésie.

Depuis le 2 juin dernier, la France vit sous le régime transitoire prévu par la loi relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, mais la Guyane est en état d'urgence sans discontinuer depuis le 17 octobre 2020, La Réunion et la Martinique depuis le 14 juillet 2021, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin depuis le 29 juillet 2021 et la Polynésie depuis le 12 août 2021 : confinement partiel, couvre-feu de 21h à 5h du matin ainsi que le dimanche toute la journée (du samedi 20h à 5h le lundi matin) dans les zones les plus touchées de Guadeloupe, Guyane, Martinique. La rentrée des classes, prévue le 2 septembre, a été reportée au 13 septembre en Martinique, Guadeloupe et Guyane. Un état

d'urgence sanitaire qui pourrait être prorogé jusqu'au 15 novembre.

Mais ces mesures n'ont pu empêcher la propagation rapide du variant Delta, le plus virulent. Fin août, la Martinique et la Guadeloupe comptaient le plus de patients hospitalisés, avec 11 % du total national pour ces deux départements antillais et des taux d'incidence inégalés, pouvant atteindre plus de 10 fois le niveau national. Une situation qui s'explique en partie par un taux de vaccination très faible (20 à 30 % de primo-vaccinés) mais aussi et surtout à la situation sanitaire et médicale particulièrement dégradée dans les colonies françaises. Ainsi, 30 % de la population guadeloupéenne est considérée à risque face à ce virus : maladies longues, taux d'obésité élevé, vieillissement marqué de la population, sans parler des cancers et autres maladies induites par la contamination des sols par le chlordécone. Une situation qui est le résultat des politiques de santé néolibérales menées depuis trente ans, aggravées par la gestion coloniale de l'Etat français dans ses territoires d'Outre-Mer, deux aspects dénoncés par les forces politiques progressistes et indépendantistes.

Devant l'absence de moyens déjà

criants avant la pandémie et l'épuisement des soignants, le gouvernement a dû prendre des décisions exceptionnelles concernant les Antilles. Une première mesure a consisté à faire appel à des soignants métropolitains volontaires pour aider et remplacer le personnel épuisé des hôpitaux antillais. Une mesure qui a suscité une vague de solidarité en métropole, de nombreux soignants n'hésitant pas à se porter volontaires sur leur temps de congé. Mais si cela a pu apporter un peu de répit au personnel, cela n'a pas résolu le principal problème des manques de moyens. Devant le manque de lits de réanimation, le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que de transformer des avions de ligne en vols sanitaires et d'évacuer plusieurs malades vers les hôpitaux métropolitains. Cela n'a pas empêché les soignants antillais et guyanais, comme leurs collègues de métropole, de continuer à se mobiliser pour exiger la réouverture des lits supprimés et des moyens matériels et en personnel pour répondre à l'ensemble des besoins sanitaires des populations.

En Kanaky, autre colonie française, malgré une situation relativement « privilégiée » sur le plan des contaminations (166 contamina-

tions, aucun décès), le Congrès de Nouvelle-Calédonie vient de prendre la décision de rendre la vaccination obligatoire pour toute personne majeure. Pour l'instant, aucune sanction n'est prévue mais cela serait envisagé pour certaines professions. Actuellement 30 % seulement de la population du territoire est vaccinée, la grande majorité parmi la population caldoche urbaine. Dans le reste du territoire, les populations font face à un manque d'infrastructures sanitaires et de matériel respiratoire et surtout d'un manque cruel de personnel soignant, déjà important avant la pandémie mais qui s'est accru depuis les restrictions de circulation imposées depuis un an. Pour les élus indépendantistes qui dirigent le Congrès depuis juillet, la décision de rendre la vaccination obligatoire vise à prévenir des conséquences sanitaires qui pourraient s'avérer dramatiques pour les populations kanak des tribus qui vivent hors des grandes agglomérations. La hausse des contaminations en Océanie (+23 %) ces derniers jours et la situation aux Antilles n'a fait que les conforter dans cette décision. ★

## Les JO

# Les sports pris entre nationalisme et gros sous

Des mois durant, un mouvement d'opposition aux JO de Tokyo n'a cessé de se développer au Japon, mesuré notamment par une succession de sondages donnant toujours les mêmes tendances. En mai 2021, ils étaient encore 80 % à s'opposer totalement ou à demander un nouveau report. En juillet, au moment où le gouvernement lançait un plan de confinement dans une partie de l'archipel, qu'il décidait qu'il n'y aurait pratiquement aucun spectateur japonais présent dans les tribunes et que les restrictions d'entrée pour les étrangers étaient drastiques, 87 % des sondés craignaient une propagation du virus.

Jusqu'à l'ouverture, des rassemblements, des manifestations, ont eu lieu, largement occultés par les médias nationaux et internationaux. Quant aux « pro-JO » japonais, qui s'étaient procuré des billets à des prix élevés, ils ont été également mécontents d'être éconduits.

L'annulation des « jeux les plus chers » de l'histoire (évalués à 15 milliards d'euros), en aurait coûté au moins 14 milliards au Japon, car seul le CIO (Comité international olympique) a le « droit » d'annuler des jeux. Or, les dirigeants du CIO n'ont pas estimé que la quatrième vague

d'épidémie du coronavirus, qui touchait un pays où le taux de vaccination est faible, mal organisée du fait des pesanteurs bureaucratiques (contrairement à l'image souvent donnée du Japon) était de nature à justifier leur annulation ou leur report. La raison en est simple : les JO constituent la principale source de revenus du CIO, qui vend les droits de retransmission télévisée au niveau mondial. Un CIO qui dépend notamment des « 14 grands sponsors » dont les logos apparaissent devant un public de 375 millions de téléspectateurs.

Les dirigeants japonais étaient du même avis. Ils sont issus du Parti libéral démocrate, un parti conservateur qui truste tous les postes politiques depuis des dizaines d'années – abstraction faite d'une seule « alternance entre 2009 et 2012 – et qui a le soutien des principaux monopoles, notamment ceux du complexe électronucléaire, mais aussi des médias. Le précédent premier ministre, Abe, avait certifié en 2013, devant le CIO, que « tout était sous contrôle », au moment de l'explosion des réacteurs nucléaires de la centrale de Fukushima. Son successeur, Y. Sugo, les a assurés que les jeux allaient se dérouler « en toute sécu-

rité sanitaire ». Il a d'ailleurs eu le soutien des dirigeants du G7, qui l'ont encouragé à les maintenir.

Les quelque 11 000 sportifs ont donc concouru à huis clos et devaient quitter rapidement le village olympique, à la fin de leur compétition. Des JO « sous cloche », filmés par les médias internationaux.

La cérémonie finale à Tokyo a voulu présenter à la fois un Japon de jeunes, de femmes, très intégrés dans la culture urbaine occidentale et, en même temps, ancré dans les cultures des peuples « premiers ». Dans sa communication officielle, le CIO a refusé la moindre mention à l'anniversaire du largage de la bombe atomique sur Hiroshima (le 6 août 1945), notamment pour ne pas « froisser » les USA et préserver les JO de toute « interférence politique ».

## Le lancement des JO de Paris

La mise en scène a commencé dès le dimanche, jour de fin des JO, avec un rassemblement massif au Trocadéro, avec une nuée de drapeaux tricolores, des Marseillaise à n'en plus finir et la patrouille de France. Tout au long des jeux, les retransmissions des épreuves et les commentaires avaient été foca-

lisés sur les athlètes des équipes françaises, ce qui n'a pas grand-chose à voir avec « l'esprit olympique » tant vanté. Macron a fait son show, en donnant rendez-vous en 2024 – comme s'il était évident qu'il serait toujours président.

Le retour d'A. Hidalgo, portant le drapeau olympique, s'est inscrit dans cette exaltation de l'unité nationale, qui va jusqu'à prévoir d'organiser des épreuves « dans les outre-mer », notamment en Polynésie. Les responsables de l'organisation ont promis : il n'y aura pas de surcoût (6,6 milliards) et ce seront des JO « populaires », dans des lieux qui existent déjà, avec des déplacements en province... Ils assument les retards de certains chantiers dans les transports et affichent leur volonté « écologique ». Et surtout, ils comptent sur la disparition de l'épidémie, pour faire venir plus de 200 000 personnes.

En attendant, des points de résistance à la construction de certaines infrastructures, en banlieue, s'organisent. L'effet JO et « l'élan national » vont s'estomper devant la réalité des problèmes qui tournent autour du « qui va payer » et de la valse des milliards que vont empocher les géants du BTP et autres sociétés immobilières et financières. ★

# Diviser, casser, asservir : la rentrée réactionnaire de Blanquer

Le ministre de l'Éducation fait partie du noyau de la droite conservatrice au sein du gouvernement Macron. En tête des attaques autour du thème de « l'islamo-gauchisme », il n'en n'est donc pas à son premier coup d'essai. Retour sur une rentrée polémique d'un ministre à des années-lumière des préoccupations réelles des enseignants de terrain.

## La division : lancer la suspicion sur les non-vaccinés ou les familles précaires

Une fois de plus, Blanquer a réservé l'information sur le protocole sanitaire à la presse (le JDD) plutôt qu'aux premiers concernés. Une fois de plus, Blanquer a préféré cliver qu'apporter des réponses réelles aux conditions sanitaires de la rentrée. Le terme « d'éviction » des élèves non vaccinés pose évidemment problème, surtout qu'il prête le flanc à l'opération de division menée par Macron autour du pass sanitaire entre vaccinés, non-vaccinés. Ce terme n'est donc pas anodin : il s'agit de mettre la pression sur les élèves non vaccinés et leurs familles. Cependant, il ne répond pas aux problèmes de l'épidémie puisque même si le vaccin réduit la circulation du virus, il n'empêche cependant pas entièrement sa transmission. Cette mesure n'est donc pas efficace et elle conduit surtout à diviser, stigmatiser. Par contre, ce champion de « l'école ouverte » comme s'intitule son dernier livre, n'a encore une fois rien fait pour assurer la sécurité de base des personnels et des élèves face à la pandémie : où sont les masques gratuits pour les enseignants et autres personnels ? Où sont-ils pour les élèves ? Et il faut tout le culot du ministre bonimenteur à souhait pour prétendre qu'avec les allocations de rentrée scolaire, les achats d'écrans plats ont tendance à augmenter. Et Macron apporte lui-même son soutien à Blanquer estimant que la dépense de cette allocation par les familles doit être étudiée, qu'il s'agit là d'une question de « salubrité publique ». Dommage que la même salubrité ne soit pas appliquée à tous les plans de renflouement des grands monopoles... Pour autant, une étude réalisée en 2013 par OpinionWay et commandée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) montre que l'immense majorité des parents utilisent cette aide pour acheter des fournitures scolaires (95 %) ou des vêtements (89 %) à

leurs enfants. De plus, d'après le Check-News de Libération, les ventes d'écrans plats ne sont pas plus élevées au mois de septembre que durant le reste de l'année. Cela démontre bien la hargne de classe du pouvoir et la tentative de diviser les classes populaires entre elles.

## Des moyens toujours rognés, des conditions de travail dégradées

Nous l'évoquions dans notre dernier numéro : le nombre de postes supprimés ne cesse d'augmenter d'année en année. Blanquer orchestre savamment la casse du service public d'éducation. 1883 emplois supprimés dans le 2nd degré alors qu'il y a 36 499 élèves en plus. Il n'y a eu cette année aucune création de postes de CPE, de PSY-EN, d'assistants sociaux, d'infirmiers, d'agents administratifs, alors que les besoins s'en font de plus en plus sentir. Nombre d'élèves ont besoin d'un suivi plus proche par les professionnels sociaux ou de santé. Les listes d'attente sont interminables. Ce sont parfois des scolarités qui sont sacrifiées car un élève ne peut être testé ou reçu. Et c'est bien entendu aux enseignants de tenter de jouer le rôle de rustine face à des problèmes qu'ils ne peuvent régler faute d'être qualifiés. Les suppressions de postes entraînent aussi la multiplication des heures supplémentaires. Ici et là, il manque un professeur d'histoire-géo, de français, d'arts plastiques... De nombreuses absences excédant deux semaines ne seront pas remplacées. Cette situation pèse sur des personnels qui se sentent maltraités, fatigués par le poids des tâches qui se multiplient.

Le ministère n'en finit pas de s'attaquer à la formation des enseignants et de tenter de précariser les profs dès leur entrée dans le métier. Le concours de l'enseignement est repoussé en master 2 et durant cette année, le ministre a créé le « statut » de contractuel alternant. Les étudiants volontaires devront à la fois enseigner, valider leur mémoire, se former et préparer le concours d'enseignant. Rémunérés 695 euros nets pour 6 heures par semaine devant élèves, ils sont lancés dans le bain sans formation (à l'INSPE de Pau, ils n'avaient droit qu'à une journée de formation contrairement à leurs collègues stagiaires) et sans la reconnaissance du concours. Leur salaire contraste avec les enseignants stagiaires qui ont 9 heures devant élèves et touchent environ 1 800 euros brut.

Ces contractuels massivement embauchés entrent aussi en concurrence avec les enseignants non-titulaires en CDD et CDI, dont beaucoup se retrouvent sans rien en cette rentrée. Dans l'académie de Versailles ce sont 500 enseignants contractuels qui n'ont pas été reconduits, ils seraient plus de 2000 dans l'académie de Créteil. Un véritable désastre humain. Leurs contrats courts permettent de boucher les « trous », comme les décharges de direction dans le 1er degré.

Enfin, dans le 1er degré, le ministre et Macron sont allés à Marseille faire la rentrée en grande pompe. Ils ont notamment annoncé une expérimentation pour cinquante écoles primaires de la ville : ce serait aux directeurs d'écoles de recruter leurs enseignants, adapter leurs horaires pour qu'ils soient « pleinement motivés » par le projet de l'école, les acteurs extra-scolaires seraient sollicités. La CGT Education a pleinement raison de contester la proposition et l'argument du président en estimant que « si on veut faire venir les enseignants plus expérimentés dans les écoles en difficultés, il faut des moyens financiers et surtout des conditions de travail décentes. À Marseille, les conditions matérielles et les locaux sont très dégradés. Ça ne donne pas envie d'y aller. Donc, ce sont les jeunes qui n'ont pas beaucoup de points qui s'y retrouvent ». De plus, d'après la FSU, « dans une ville gangrénée par le clientélisme, créer du recrutement local est une drôle de solution ». Le système actuel de mutation permet déjà aux collègues les plus motivés d'aller dans les établissements difficiles tout comme il valorise en salaires les enseignants qui y vont... Mais avec cette « expérimentation », le ministre cherche autre chose.

## Asservir les personnels : le programme idéologique de Macron et Blanquer

C'est ce jeudi 2 septembre que Macron a lancé son programme de transformation libérale de l'école. Derrière les projets mis en œuvre par le gouvernement, c'est clairement la fin du statut des fonctionnaires et leur asservissement aux objectifs néolibéraux, à savoir la privatisation des écoles cachée sous le vocable d'autonomie. Pour autant, ce nouveau management public ne correspond en rien aux besoins des élèves puisqu'il

ne répond en rien aux demandes des enseignants en terme de moyens, et ne propose rien de plus pour les élèves. Les enseignants du primaire sont attachés à l'absence d'une direction hiérarchique. D'ailleurs, cette proposition a déjà été repoussée à deux reprises depuis 2017. Il suffit de voir les résultats de ces mesures en Suède pour constater l'échec de ces propositions, ou même la difficulté de l'enseignement privé à recruter des enseignants. C'est donc la qualité même du service public qui est en jeu face à ces attaques.

Mais c'est aussi l'asservissement des enseignants qui se joue avec la casse du statut. Cela transparait clairement lorsque Macron critique les grèves des enseignants : « L'absentéisme, les grèves perlées, c'est un sujet parce que l'État ne vient pas investir pour, en quelque sorte, que certains viennent prendre leur dîme ». La grève, qui est un droit, n'est jamais utilisée comme un jeu mais pour obtenir des moyens réels, et ceux qui la font n'y gagnent rien si ce n'est obtenir des moyens supplémentaires collectifs (puisque c'est en réalité l'État qui se désinvesti de l'École). C'est pour cela, entre autres, que les personnels d'éducation sont appelés à se mobiliser dès le 23 septembre et ensuite lors du 5 octobre. ★

### Augmentation des enseignants : une annonce en trompe-l'œil

Pour 2022, Blanquer a annoncé une enveloppe de 245 millions d'euros pour les salaires des enseignants. Il ne s'agit pas d'augmenter le point d'indice mais d'octroyer des primes allant de 57 euros pour les plus jeunes à 290 euros pour les enseignants en milieu de carrière. Encore une fois, tous les personnels ne sont pas concernés : quid de ceux en fin de carrière ? Quid des AED ? Des AESH qui ont obtenu une grille de salaire (fruit de leur forte mobilisation l'année dernière) mais bien trop proche du salaire minimum et donc toujours insuffisante. Les augmentations ne correspondent ni aux pertes subies depuis des années ni à la revalorisation légitime des métiers de l'éducation. Autant de raisons d'être mobilisés et nombreux dans les prochaines échéances de lutte.

Métropole du Grand Paris

# Transport, aménagement urbain... aux mains des monopoles

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, vu leur expertise en la matière, ce ne sont pas la RATP ou la SNCF les maîtres d'œuvre du Grand Paris Express, de même pour les commandes du matériel ferroviaire dédié à ce nouveau métro. C'est la Métropole du Grand Paris qui en hérite. La Métropole, instance administrative et politique où siègent tous les élus, en a fixé le tracé en fonction de ses objectifs économiques (voir notre article). Exit le service public. Exit les intérêts des usagers. Ce tout nouveau réseau ferroviaire est conçu pour connecter les diffé-

rents pôles économiques de la Métropole. Aux usagers de s'adapter à ces exigences économiques.

En avril dernier une partie de professionnels de l'urbanisme et des transports a adressé une lettre ouverte au Premier ministre, à B. Le Maire et à B. Pompili pour demander « *instamment la révision de ce schéma [du tracé du Grand Paris Express] en adéquation avec les contraintes financières et écologiques du temps présent et de réorienter une partie des crédits en faveur du réseau actuel et des besoins des habitants* ».

Lettre restée sans réponse. L'exemple

du « train des riches » montre que « quoi qu'il en coûte », il faut maintenir ce type de transport, à l'image de cette liaison Gare de l'Est-Roissy Charles de Gaulle au coût exorbitant de deux milliards cent millions d'euros et au tarif prohibitif (24 euros annoncés) au détriment du million d'usagers qui empruntent de façon journalière la ligne B du RER, mais dont le train devra laisser la priorité. Il en va de même avec le maintien « quoi qu'il en coûte » de la gare du Triangle de Gonesse alors que le projet d'Europa-City vient d'être abandonné.

Le 2 septembre, la police a expulsé les occupants de la zone à défendre des jardins ouvriers d'Aubervilliers (93) pour permettre la construction du futur bassin nautique d'entraînement des JO de 2024, caution et support du Grand Paris Express.

Dans cette société, les usagers, les populations laborieuses sont de moins en moins au centre des politiques de transports ou d'aménagement urbain. La seule chose que leur demande le système c'est de s'adapter, de faire avec... renforçant par là même les contradictions inhérentes à la société capitaliste. ★

## Un projet pharaonique pour les intérêts du Capital

La Métropole du Grand Paris (MGP) est officiellement née le 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec N. Sarkozy comme Président. L'idée était de transformer Paris et sa région en une métropole mondiale à l'échelle des mégapoles comme celles de New-York ou de Tokyo, en s'appuyant sur la création de pôles économiques d'importance, reliés entre eux via un réseau de transport public connecté aux aéroports, aux gares TGV ainsi qu'au centre de Paris.

Projet pharaonique mais qui, d'après la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Île de France, devrait rapporter une « richesse supplémentaire » de 140 milliards d'euros au PIB français et plus de 60 milliards d'euros de recette publique par an à l'horizon 2030.

« Richesse supplémentaire » escomptée via le développement et l'attractivité de ses grands pôles économiques d'importance nationale et internationale comme celui de la Défense (pôle de la finance), de la Plaine Commune dans le 93 (pôle dédié à la culture et à la création), celui de Roissy-Charles de Gaulle (pôle des échanges internationaux), le Bourget (pôle aéronautique) ou celui du plateau de Saclay dans l'Essonne (pôle de l'innovation technologique et scientifique).

Mais cette Métropole est d'abord une réorganisation territoriale et administrative de la Région parisienne avec un statut particulier et une fiscalité propre. Elle regroupe les 123 communes du 92, du 93 et du 94 (la petite couronne), les sept communes de la Grande Couronne (le 91) avec Argenteuil (95) et la Ville de Paris.

Sept millions d'habitants de la région parisienne sont compris dans son périmètre, ce qui fait de cette métropole, la plus importante de France. Cette vaste restructuration administrative, économique et politique de la région parisienne, est peu connue des Franciliens de manière générale vu qu'ils continuent de pouvoir voter pour les élections municipales, départementales, régionale (exception faite dans ce cas pour Paris).

Mais la sortie de terre de ces vastes chantiers du nord au sud, à l'ouest comme à l'est de l'Île-de-France préfigurant le tracé du « Grand Paris Express », entourés de vastes palissades au nom du Grand Paris fait que les Franciliens commencent à percevoir que quelque chose de nouveau est en train d'émerger dans leur quotidien.

Relier, via un nouveau réseau de transport, l'ensemble des pôles économiques de la région parisienne

avec les gares TGV, les aéroports et Paris est consubstantiel à la création de la Métropole du Grand Paris. Il a été conçu comme le « levier majeur » pour permettre à cette nouvelle entité de devenir avec le temps une réalité économique, administrative et politique.

Le Grand Paris Express c'est 200 km de lignes à creuser principalement en sous-sol, soixante-huit gares nouvelles à construire, autant dire un vaste chantier pour plusieurs années encore au bénéfice des majors du BTP. Quelque trente-cinq milliards d'euros à se partager entre Bouygues, Eiffage, Vinci, Léon Grosse, Razel-Bec, Demathieu-Bard... sans compter, dans ce genre d'opération, avec les dépassements inéluctables de plusieurs millions.

Côté matériel roulant ferroviaire, c'est Alstom qui a récupéré le marché avec un premier montant d'un milliard trois cents millions d'euros, soit une moyenne d'un peu plus de sept millions par rame. A cela vient tout juste de se rajouter une nouvelle commande de vingt-trois métros supplémentaires pour un montant de cent millions d'euros... et, là aussi, ce n'est qu'un début. La Cour des comptes a déjà dénoncé la dérive des coûts de ce Grand Paris Express.

Ces trains automatiques pourront rouler à 110 kilomètres heure. Mais derrière et avec cette politique de grands, très grands travaux, outre des commandes assurées pour les majors du BTP et du ferroviaire, il y a aussi tout le jeu de la spéculation foncière et immobilière qui s'est déjà mis en branle au profit des promoteurs, des grands groupes partie prenante de la construction du Grand Paris Express comme des fonds spéculatifs institutionnels ou privés, français ou étrangers. Autour de ces soixante-huit gares en construction comme le long de la prolongation des lignes de métro existantes et pour les nouvelles, celles qui jouxtent Paris, les prix de l'immobilier flambent déjà. Les prix des logements des villes traversées par le tracé du Grand Paris Express connaissent une hausse moyenne de 25 %. A Saint-Ouen, avec la nouvelle station « Mairie de St Ouen », le prix du mètre carré a fait un bon de plus de 55 %. De même, pour les villes sur le tracé de la ligne 15 au sud et proche de Paris. Immeubles neufs ou anciens qui, dans quelques années, sont prévus d'être revendus avec une plus-value plus que conséquente... quand le Grand Paris Express sera en service. ★

### Allemagne

## Solidarité avec la grève des conducteurs de train pour les salaires

Comme en France, le capital veut faire payer la crise aux travailleurs. L'important mouvement des conducteurs de train de la Deutsche Bahn (entreprise publique allemande des chemins de fer) a paralysé une grande partie du trafic ferroviaire en août et se poursuit actuellement.

Les conducteurs de train de la Deutsche Bahn (DB) reconduisent leur grève pour une troisième fois. Entre le 10 et le 13 août, puis entre le 22 et le 25 août, ils avaient déjà bloqué une grande partie des trains de marchandises et une partie des trains de voyageurs. Ils sont regroupés dans

le syndicat GDL, un syndicat combatif qui ne suit pas la ligne de collaboration de classe du DGB et de la branche transport ferroviaire.

Malgré les pressions et les attaques, la grève avait été votée à 95 %. Une grève dynamique et offensive. C'est la base du syndicat des conducteurs de train qui l'a décidée. Leur revendication principale : 3,2 % d'augmentation des salaires et une prime « covid » de 600 euros. Un rattrapage de 1,4 % rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 21, avec un minimum de 50 € et 1,8 % en avril 2022, ainsi que la prime « covid » encore cette année. Cela suffira à peine pour rattraper l'infla-

tion qui se situe à 3,9 %, au moment des négociations salariales.

Les médias dénigrent quotidiennement cette grève. Le patronat de l'industrie (BDI) fait des « propositions » pour réduire encore davantage le droit de grève. Selon lui « les annonces d'autres grèves envoient un mauvais signal au mauvais moment. Ces grèves vont être un énorme fardeau, non seulement pour l'économie mais pour toute la société ».

Dans certaines villes comme à Hambourg, des usagers soutiennent le mouvement, avec pancartes « Nous soutenons les revendications justes des cheminots ! ». Les camarades de

l'Organisation pour la construction du parti communiste des travailleurs d'Allemagne Arbeit Zukunft appellent les grévistes à ne pas lâcher et ne pas se laisser intimider : la grève est légitime ; elle reste le seul moyen pour défendre conditions de travail et salaires. Ils appellent les travailleurs à la solidarité et à lutter contre la tentative de division au sein des chemins de fer ; à se dresser contre les menaces contre le droit de grève et contre cette loi sur les négociations salariales. ★

Retrouvez l'intégralité de l'article sur notre site.

## Le 23 septembre, dans la rue avec les personnels de l'accompagnement, de l'aide et des soins à domicile

Il y a un peu plus d'un an, FO, la CFDT et la CGC signaient le « Ségur de la santé » (voir notre article dans La Forge de septembre 2020). Loin de l'exigence des 300 euros, cet accord s'inscrivait dans la poursuite de la politique néolibérale de ce gouvernement en matière de Santé. Au lendemain de sa signature, le ministre O. Véran dira qu'il est « un accélérateur du plan Ma santé 2000 dans tous les domaines ».

Force est de lui donner raison ! Les fermetures et restructurations des établissements de santé n'ont pas cessé comme celles des fermetures de lits ; quant aux conditions de travail de l'ensemble des personnels, elles ne se sont pas franchement améliorées. Les vagues de Covid successives et les moyens donnés aux personnels pour y faire face font qu'aujourd'hui un nombre conséquent d'entre eux – formés qui plus est – ont décidé de déposer la blouse. L'obligation vaccinale venant encore rajouter de la crise à la crise. Sans parler de la situation typiquement coloniale en la matière dans les Antilles, en Polynésie et autres « territoires français » caractérisée par un sous-équipement abyssal en matière d'infrastructures, en matériel comme en personnel.

Mais si la crise sanitaire liée au Covid a révélé de façon indiscutable la crise structurelle que connaît l'hôpital public depuis des années, elle a aussi braqué les projecteurs sur la vie au travail de toute une partie de salarié-e-s qui interviennent dans le soin et l'accompagnement des personnes à domicile. Catégories essentielles, indispensables quand on sait que selon les chiffres officiels, en 2040, plus de 10 millions de personnes auront 75 ans et plus, soit deux fois plus qu'aujourd'hui. « On les aime nos papys et mamies » ont inscrit sur leur banderole de grève les Aides à domicile du Loir-et-Cher (41) toujours en lutte pour arracher des augmentations de salaire et une revalorisation de leur indemnité kilométrique de déplacement.

L'accord du « Ségur de la santé » a complètement ignoré la quasi-totalité de ces quelque 220 000 salarié-e-s du secteur du médico-social, quasiment « invisibles » aux yeux de la société avant cette crise sanitaire. Et pourtant, combien de reportages, de témoignages, d'articles de presse sur ces femmes qui, tout au long de cette crise sanitaire, bulletin de salaire à la main, sur la base d'un temps de travail éclaté et rabougri, ont dénoncé leur trois quarts de Smic mensuel pour la grande

majorité d'entre elles.

L'acte II du Ségur, ouvert en janvier 2021, censé se centrer sur « les métiers liés à l'autonomie » n'y a rien changé. A tel point qu'y compris certains représentants patronaux, comme celui de l'Union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux, sont montés au créneau, dénonçant le fait que « nos métiers (sont considérés) comme des métiers d'appoint ».

Mais directions et gouvernement se renvoient systématiquement la balle quand il faut répondre aux revendications notamment en termes de salaire. Cette non-revalorisation des salaires, l'importance des frais professionnels non pris en charge, et les conditions de travail de façon générale... poussent là aussi, celles et ceux en poste, à rendre la blouse. Mais pour ces responsables, ces métiers sont encore considérés comme étant effectivement des « métiers d'appoint ». Et leur calcul, comme ceux du gouvernement, consiste à partir du fait qu'il y aura toujours des candidates pour ce type de métier, peu importe le niveau de salaire.

Les manifestations du 8 mars 2021 ont mis en avant notamment les travailleuses de ces secteurs qui font partie des « premières de corvée » autour de

la revalorisation de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

Le 23 septembre 2021, ce sont quatre fédérations de la CGT<sup>1</sup> qui organisent potentiellement ces dizaines de milliers de travailleuses qui font sensiblement le même travail, mais qui dépendent de secteurs et d'employeurs différents, qui appellent à « la mobilisation générale » avec, comme objectif, « 24 heures sans Aide à domicile ». Cette initiative intra-syndicale peu commune s'adresse à l'ensemble de tout un secteur social encore loin dans sa globalité de l'action collective et acquis à l'importance de se syndiquer. Cela va être l'occasion pour elles, lors de rassemblements, piquet de grève, ou manifestations, de réaffirmer qu'elles font un vrai travail et qu'elles exigent un vrai salaire.

Qu'elles soient du secteur public, du secteur privé associatif ou lucratif, elles doivent pouvoir compter avec l'appui de toutes les structures syndicales professionnelles, locales, départementales notamment celles de la CGT. ★

1- Fédérations des organismes sociaux, du commerce, de la santé, de la fonction publique.

### La sortie du « quoi qu'il en coûte »

## Fin de perfusion pour les petites entreprises

Avant la pandémie, Macron s'offusquait du « pognon de dingue » consacré aux dépenses sociales. La priorité était alors à la réduction des dépenses publiques. Mais, face à la crise sanitaire, il a immédiatement assuré que tout serait fait « pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises, quoi qu'il en coûte ». Dix-huit mois plus tard, ce sont au total 240 milliards d'euros qui ont été dépensés en subventions aux entreprises, secours et prêts garantis par l'Etat.

Aujourd'hui, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, indique qu'« à partir du moment où l'économie française tourne à 99 % de ses capacités, nous devons sortir du 'quoi qu'il en coûte' ». Sans expliquer d'où il tire ce chiffre de 99 % !

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, le régime de droit commun pour le chômage partiel est rétabli (reste à charge de 40 % pour l'entreprise). Les aides à l'embauche (prise en charge de 15% de la masse salariale par l'Etat) sont supprimées. Les petites entreprises qui ne peuvent pas justifier d'un niveau minimum de chiffre d'affaires de 15 % par rapport à leur activité antérieure ne sont plus éligibles au fonds de solidarité.

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, ce fonds de

solidarité est supprimé pour toutes les entreprises. Un dispositif de « prise en charge des coûts fixes » est mis en place, ciblé sur des secteurs qui restent particulièrement affectés (tourisme, transports, événementiel,...).

Une exception est faite pour les territoires dits d'Outre-Mer : les dispositifs d'accompagnement (fonds de solidarité, activité partielle et exonération de charges sociales) y sont maintenus sans modification.

Les demandes d'exonérations et d'aides au paiement de cotisations sociales, quant à elles, seront toujours possibles, désormais sans plafonnement

La majorité des entreprises qui ont bénéficié du fonds de solidarité sont des petites entreprises. Pour beaucoup d'entre elles, l'arrêt de ce dispositif qui les a maintenues sous perfusion, risque de se traduire par une cessation d'activité. Les chiffres qui circulent parlent de 60 000 entreprises « condamnées ». Les travailleurs indépendants à la tête d'entreprises individuelles, ainsi que les auto-entrepreneurs sont particulièrement inquiets de cette sortie du « quoi qu'il en coûte ».

Il y aura donc des gagnants et des perdants. La mobilisation des fonds publics va se poursuivre, mais de manière plus ciblée.

### Le « quoi qu'il en coûte » et les grands groupes

Selon Bercy, les 240 milliards du « quoi qu'il en coûte » se répartiraient ainsi : 1/3 de subventions et 2/3 de prêts, dont une bonne part sont des prêts garantis par l'Etat (PGE).

Dès les premières semaines de confinement, au printemps 2020, les sommes les plus importantes sont allées e aux grands groupes : Renault (PGE de 5 Mds€) ; Air France-KLM (PGE de 4 Mds€ auxquels s'ajoutent un prêt de 3 Mds€ accordé par l'Etat actionnaire) ; CMA CGM -numéro trois mondial du transport maritime (PGE de 1,05 Mds€) ; Fnac Darty (PGE de 500 M€) ; Castorama et Brico Dépôt (PGE de 600 M€) ; Mobivia (propriétaire de Norauto), Europcar, Constellium (ex-Pechiney)...

### Accompagnement de la concentration monopoliste

En 2020, le gouvernement avait annoncé un plan de relance de 100 milliards d'euros articulé autour de trois secteurs : transition écologique, compétitivité, cohésion sociale et territoriale. Fin juin, il a indiqué que 40 milliards avaient déjà été mobilisés

sur cette enveloppe, mais une part d'entre eux correspond à des dépenses qui avaient déjà été décidées. Pilotée par l'Etat, la distribution de ces aides se concentre sur des secteurs stratégiques : notamment, la fabrication des batteries pour voitures électriques ; l'approvisionnement et la production de micro-processeurs devenus un maillon incontournable dans pratiquement toutes les sphères de la production ; les médicaments de pointe ; tout ce qui concourt à l'extension du télétravail, la production d'énergie électrique d'origine nucléaire, couplée aux autres sources d'énergie ; le transport ; l'agro-industrie et l'agro-alimentaire, pour les adapter aux normes de protection environnementale et aux aléas climatiques. Ces aides concourent au processus de concentration monopoliste, autour des monopoles les plus importants, ce qui va accélérer la liquidation des entreprises considérées comme insuffisamment rentables. C'est dans ce contexte que s'inscrit la fin du « quoi qu'il en coûte » pour les entreprises. Quant à la facture, c'est évidemment à la classe ouvrière et aux masses travailleuses qu'elle va être présentée. ★



## Relance et baisse du chômage La réalité derrière les chiffres

« L'activité est robuste », le rebond serait « plus rapide que prévu »... C'est ainsi que le Gouvernement justifie la fin du « quoi qu'il en coûte » et la mise en œuvre intégrale de la réforme de l'assurance chômage au 1<sup>er</sup> octobre.

Selon la Banque de France, le taux de croissance de l'année 2021 pourrait être de 5,75 %, soit un demi-point de plus par rapport aux prévisions d'il y a trois mois. Il devrait encore être de 4 % en 2022, puis de 2 % en 2023, retrouvant alors « le même rythme que ce que l'on estimait à cet horizon avant la crise sanitaire ».

Selon l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), le niveau de l'activité « se rapproche d'une normalisation », avec un investissement des entreprises « revenu à son niveau d'avant-crise ».

Cette confiance retrouvée des entreprises, se conjugue soi-disant avec une confiance retrouvée des ménages, qui pourrait les insister à consommer davantage. D'autant que, selon B. Le Maire, la mise en place du pass sanitaire n'aurait « pas eu d'impact sur l'activité économique du pays À une ou deux exceptions près » comme les centres commerciaux, doit-il toutefois reconnaître.

Cet optimisme peut être partagé par les entreprises du Cac 40. La plupart d'entre elles ont, en effet, enregistré au premier semestre des résultats records : chiffres d'affaires en forte hausse par rapport à 2020, mais aussi bénéfices somptueux (58 Mds€ entre janvier et juin 2021, contre 44 Mds€ pour la même période en 2019, soit une hausse de près de 33 %). Alors qu'elles ont toutes perçu des aides publiques sous une forme ou sous une autre et qu'elles étaient, en contrepartie, censées s'engager à ne pas licencier et ne pas distribuer de dividendes à leurs actionnaires, elles vont leur verser 51 milliards d'euros cette année. La fortune cumulée des milliardaires du Cac 40 a ainsi presque doublé en un an, passant de 249 milliards en 2020 à 492 milliards en juin 2021 !

Cette débauche de milliards engrangés par les familles Arnaud, Bettencourt-

Meyer, Pinault, Dassault, Mulliez, masque une situation économique qui reste marquée par la crise :

La « dette sociale » des entreprises qui ont bénéficié de reports de cotisations est colossale. Elle vient s'ajouter à leurs dettes fiscales et aux 160 Mds€ de prêts garantis par l'État qu'elles sont censées rembourser.

Les difficultés d'approvisionnements en semi-conducteurs, matériaux pour le BTP, produits électriques et chimiques... freinent l'activité des entreprises.

Les dispositifs de chômage partiel leur ont permis de conserver un personnel compétent et formé, mais dans certains secteurs comme l'hôtellerie ou la restauration, le transport ou la logistique, les difficultés de recrutement sont importantes.

La hausse des produits alimentaires, celle de l'essence de l'électricité et du gaz pèsent lourdement sur les ménages et risque de compromettre la relance de la consommation artificiellement boostée après la fin du confinement.

La situation est particulièrement difficile pour les entreprises individuelles (travailleurs indépendants classiques et micro-entreprises).

Moins de 30 % des travailleurs indépendants auraient retrouvé un niveau d'activité normal.

La fin des dispositifs d'aide liés à la crise risque selon diverses estimations de provoquer la faillite d'environ 60 000 petites entreprises et la perte de 40 000 emplois non-salariés - hors micro-entreprises.

Le nombre des auto-entrepreneurs a explosé au printemps 2020 notamment dans le secteur des livraisons à domicile (+30 000 postes), mais ils sont aujourd'hui bien trop nombreux et en forte concurrence sur ce marché. Le nombre des demandeurs d'emploi toutes catégories confondues est certes repassé en dessous des six millions (chiffres du ministère du Travail), mais la situation globale reste très dégradée. Si les jeunes ont un peu plus retrouvé du travail, notamment grâce aux mesures incitatives de l'État, les plus âgés, les chômeurs de longue durée ont, eux, encore plus de mal à

sortir du chômage et sont plus nombreux (+ de 53 % du total des chômeurs) soit 200 800 de plus qu'avant la crise, fin 2019. Le nombre des demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a légèrement diminué (moins 1,3 %, soit 3,75 millions de personnes en incluant l'outre-mer, excepté Mayotte). Mais celui des demandeurs d'emploi en catégorie B et C a, en revanche, augmenté de 1 %. **Cela signifie que les emplois créés sont surtout des emplois à temps partiel ou des contrats courts et précaires** qui se substituent aux CDI, et moins de temps complets en CDI. Quant au « halo » du chômage, ces chômeurs qui ont renoncé à s'inscrire à Pôle emploi, leur nombre ne baisse pas !

C'est pourtant sur ces données que le

Gouvernement se base pour estimer que les conditions d'une application intégrale de la réforme de l'assurance chômage sont réunies.

S'il n'a pas empêché des licenciements au niveau des groupes, l'arsenal des dispositifs pris dans le cadre du « quoi qu'il en coûte » (chômage partiel, aides de trésorerie, report de cotisations et d'impôts) a bien joué un rôle d'amortisseur. Mais la période de profondes mutations, de reconversions et de restructurations de l'appareil productif dans laquelle nous sommes entrés, va continuer à nourrir un chômage de masse et une grande précarité pour le monde du travail. Sans retenue dans le cynisme, certains y voient l'avantage d'atténuer les tensions salariales dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre ! ★

### Application complète de la réforme de l'assurance chômage au 1<sup>er</sup> octobre

La réforme de l'assurance chômage comprend 3 leviers principaux pour réduire les droits des chômeurs :

- Un allongement de la durée de travail nécessaire pour ouvrir ou recharger des droits.

- Un salaire moyen de référence calculé non plus à partir du nombre de jours réellement travaillés mais sur la base du nombre de jours total du mois (travaillés ou non travaillés)

- Une dégressivité à partir du 7<sup>e</sup> mois (et non plus du 9<sup>e</sup> mois) pour les demandeurs d'emploi dont l'ancien salaire dépassait 4545 € brut

A la suite d'un avis du Conseil d'État rendu le 22 juin, la mise en place des nouvelles modalités de calcul de l'allocation de retour à l'emploi avait été reportée au 1<sup>er</sup> octobre.

Les deux autres conditions étaient applicables à partir de 1<sup>er</sup> juillet 2021, sous réserve d'une reprise de l'emploi mesurée par le niveau des embauches :

- au moins 2 700 000 déclarations préalables à l'embauche pour des contrats de plus d'un mois sur une période de 4 mois consécutifs et

- une baisse de 130 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A au cours des 6 derniers mois.

Considérant que ce « retour à meilleure fortune sur le marché du travail » est acquis, le gouvernement a confirmé une mise en place intégrale de la contre-réforme dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

La conséquence en sera l'exclusion de l'assurance chômage ou la baisse massive des allocations pour plus d'un million de personnes !

Les chômeurs sont ainsi les premiers à qui est présentée la note du « quoi qu'il en coûte ».

« Quoi qu'il en coûte » aux travailleurs en termes de conditions de travail et de pressions sur les salaires, aux demandeurs d'emploi, aux retraités, aux jeunes et à tous ceux et celles qui ont besoin des services publics de santé, d'éducation, de transports... pourvu que soient sauvés la compétitivité et les profits !

## Une réforme qui inquiète les salariés de Pôle Emploi

En boucle dans les principaux médias, on nous serine que la reprise est là, le chômage baisse, les entreprises sont même en manque de personnel.

Le personnel de Pôle Emploi a peu confiance dans ces déclarations optimistes. Il vit au quotidien la précarité des chômeurs, le manque d'emplois en nombre et en qualité. Et il voit avec angoisse les difficultés et conflits supplémentaires que la réforme va générer.

La pandémie, ça a été l'envoi au front

sans moyens, agences ouvertes et réunions maintenues, puis le télétravail imposé, souvent chaotique (pas d'ordinateurs pendant des mois, pas d'organisation, indemnisation ridicule des frais, contrôle tatillon...). Après ces longs mois d'incertitude, le personnel n'a pas envie d'assumer les conséquences de politiques violentes, indignes, vis-à-vis du public. Les problèmes liés à l'indemnisation occasionnent toujours de longues files d'attente, et ce sont les agents du

placement qui doivent donner à l'accueil les réponses non maîtrisées « de premier niveau ». Car les agents de l'indemnisation, en nombre insuffisant, ne reçoivent pas ou à la marge le public. Ils sont confinés, à exécuter un travail morcelé et dont ils n'ont plus le contrôle, le calcul initial étant assuré par les algorithmes et les événements par les sous-traitants, peu formés, le tout étant source d'erreurs. Le travail est toujours plus en perte de sens, ce qui a pour corollaire le

désinvestissement, les démissions ou non-renouvellement de CDD, et souvent pour ceux qui restent, une fuite à travers le télétravail. C'est la responsabilité de l'établissement, qui investit dans la dématérialisation et l'intelligence artificielle, privant chômeurs et agents de la relation humaine. La situation est difficile et nécessite explications et mobilisations syndicales sans relâche pour les combats futurs, ensemble, salariés et chômeurs. ★

## Premiers bilans de la réforme des aides au logement

## Il n'y a que le gouvernement qui est content

La réforme des aides au logement, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ne cachait pas ses objectifs : 1,2 milliard d'économie par an. S'appuyant sur les données de la Caisse nationale d'allocations familiales, le ministère de la transition écologique en a publié un premier bilan qui confirme la redoutable efficacité de cette machine à réduire les dépenses publiques d'aides personnelles au logement :

« La CNAF estime que la mise en œuvre de la réforme conduit à un montant total d'APL versées inférieur de 1 100 M€ à ce qu'il aurait été sans réforme, toutes choses égales par ailleurs. »

Des données ont aussi été publiées sur les gagnants et les perdants.

**Pour 52,2 % des allocataires, la réforme des APL en temps réel a été sans impact.**

**Pour 18,2 % d'entre eux, elle s'est traduite par une hausse moyenne de 49 €.**

**Pour 29,6 % elle a conduit à une baisse des APL d'un montant moyen de 73 €.**

Les moyennes cachent d'importantes disparités.

Le gouvernement insiste sur la préservation des droits pour les étudiants et les apprentis. Ce sont en effet les jeunes de moins de 25 ans, non-étudiants, qui semblent perdre le plus : -1067 € sur une année, selon une évaluation de l'Institut des Politiques Publiques.

Mais se sont bien « tous les jeunes qui sont perdants » selon l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (1) qui insiste également sur les effets

dramatiques de la réforme pour les jeunes actifs, en phase d'insertion sur le marché du travail, soit la moitié des 18-24 ans :

« Les plus impactés par la baisse des APL sont les jeunes actifs dont les revenus sont proches du Smic (entre 800 et 1 300 euros) pour lesquels elle s'élève en moyenne à 95 euros par mois.

**Pour l'ensemble des jeunes, la baisse moyenne mensuelle est de 38,50 euros. »**

Les conséquences sont d'autant plus dramatiques que, comme le souligne l'UNHAJ, « l'aide au logement est plus qu'une aide au paiement d'un loyer pour les jeunes : elle leur permet concrètement d'accéder à la pierre angulaire de la construction de leur autonomie, un logement ». Cela dans un contexte où les APL ancienne formule, « qui prenaient en compte des revenus N-2 souvent nuls, venaient pallier l'absence de minima sociaux pour les moins de 25 ans, et assurer une aide stable dans une période de la vie faite de nombreuses fluctuations ».

A ces impacts de fond, lié à la nature même de cette réforme faite dans l'objectif de réduire les dépenses publiques, s'ajoute le désastre de son traitement par les Caf. A l'insécurité créée par une révisions des droits tous les 3 mois, s'ajoutent les erreurs de calculs, le blocage de certains dossiers, les retards qui s'accumulent... Une situation de crise que les caisses, fragilisées par d'importantes réductions d'effectifs et bouleversées par les mesures sanitaires et la généralisation du télétravail, n'ont pas été en

## Logements dignes, à des prix abordables pour tous : un droit à arracher !

Une rentrée scolaire qui rappelle que de nombreux enfants dorment dans la rue ou dans des logements surpeuplés et indignes.

Les expulsions qui se poursuivent. Le nombre des impayés de loyer qui continue de grimper.

Les ressources du logement social qui continuent d'être asséchées par la réforme des APL de 2019 mal-nommée de réduction de loyer de solidarité (1,3 Md€ d'économies sur les APL).

Le faible rythme de construction de logements sociaux qui a fortement chuté en 2020 (-10,2 % de mises en chantier entre juin 2019 et mai 2020). La spéculation immobilière et la « gentrification » des centres, qui repoussent de plus en plus loin à la périphérie des agglomérations les populations les plus modestes ...

Tous les ingrédients sont là, qui permettent de dire que la crise du logement, loin de se résorber ne peut que s'aggraver.

Ces derniers jours, le focus a été mis sur Marseille, mais le mal-logement ne s'arrête malheureusement pas à la « capitale méditerranéenne ». Selon les chiffres de la Fondation Abbé Pierre de février 2021, le pays comptait 4,1 millions de mal-logés (sans logements, logement dans des conditions très difficiles) et 12 millions « en situation de fragilité » (impayés de loyers, copropriétaires en difficultés, précarité énergétique...). C'est donc plus de 14 millions de personnes mal logées ou en situation de difficultés par rapport au logement.

Une situation difficile pour beaucoup de familles et de jeunes, que la visite d'un président dans un quartier à l'abandon et les promesses électorales qui commencent déjà à fleurir ne suffiront pas à régler !

mesure d'absorber au moment même où elles étaient fortement impactées par la précarité et la paupérisation qui s'étend dans la population.

Margé la crise, les résultats dépassent les attentes. Les résultats sont encore meilleurs que prévu.

C'est le résultat logique du nouveau dispositif qui revoit les droits tous les trois mois, sur la base des ressources contemporaines (celles des 12 derniers mois glissants) au lieu de les revoir une fois par an, au 1er janvier,

sur la base des ressources de l'avant dernière année (N-2) en les corrigeant par des abattements ou des neutralisations en cas de baisse de ressources consécutive à un changement de situation professionnelle. ★

(1) UNHAJ *Le temps réel de la réforme n'est pas celui des jeunes*

[www.habitatjeunes.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-unhaj-etude-apl-vdef.pdf](http://www.habitatjeunes.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-unhaj-etude-apl-vdef.pdf)

## Bordeaux : Victoire du courage et de la solidarité

## Frédéric a repris son travail !

Frédéric R. avait eu la main droite arrachée par une grenade GLL-F4 lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> décembre 2018, à Bordeaux. Autour de l'UL CGT de la Presqu'île, une initiative pour organiser la solidarité a pris corps, entraînant d'autres syndicats (FSU, FO-Transports33, Sud Emploi) ainsi que des GJ pas du tout anti-syndicat. L'objectif était simple : trouver 38 000 € pour payer une main bionique à cet ouvrier de la marine marchande du port de Bassens (33) puisque Mutuelle et Sécu refusaient au blessé tout remboursement au terrible motif « accidenté pendant un mouvement populaire » !

Des tracts par milliers ont inondé Bordeaux et sa région grâce à l'association ASSIST-VC créée pour relever ce défi et permettre à ce travailleur de retrouver son emploi, même amputé. Chaque manif (1<sup>er</sup> mai, enseignants, inter-pro, marchés populaires,...) de mai à fin juin 2019 a été

couverte par des adhérent.e.s, souvent militant.e.s syndicaux hyper motivé.e.s. La dénonciation politique de la répression menée par Macron et Castaner en a fait son originalité et sa force à l'époque. La page Facebook de l'association enregistrait des records approchant parfois les 10 000 vues, selon les sujets et les moments, bien au-delà de la Gironde. Les soutiens individuels ou d'organisations syndicales se sont montés à 8 000 €, mais l'autre succès fut le recul de la Sécu et de la mutuelle : le 18 septembre 2019, la feuille de soins arrivait chez Frédéric pour 31 000 € !

Evidemment, il y eut un peu de démobilisation après ce succès... S'en est suivie une période floue de plusieurs mois pour Frédéric à qui il a été proposé une alternative de mi-temps thérapeutique à son travail tout en passant divers tests de compétences devant un jury ad hoc, constitué de médecins, de directeurs et autres res-

ponsables de site (Port de Bassens-Bordeaux, voire même port de La Rochelle ou Nantes). Le cas de Frédéric concerne l'ensemble de la marine marchande et pourrait faire jurisprudence. C'est alors que le vrai visage du patronat a repris son naturel anti-ouvrier, oubliant les amabilités faites au blessé : aucune certitude de réembauche de leur part !

Frédéric, quasiment seul, a dû affronter ses patrons pour leur montrer ses capacités réelles et sérieuses à reprendre son travail et sa place d'avant. Nos contacts réguliers ont permis à Frédéric de pouvoir compter sur notre solidarité, d'autant plus qu'il n'a raté pratiquement aucune des manifs ouvrières contre la retraite par point fin 2019.

2021 aura été l'année du succès pour le blessé : depuis le 1<sup>er</sup> août, il a officiellement repris son poste de travail à temps complet. C'est une énorme victoire d'un homme valeureux et

optimiste, malgré les longues périodes de doute. Le même homme qui disait au lendemain de son amputation : « J'ai réussi à expliquer à mes enfants de 9 et 12 ans ce qui s'était passé. Aujourd'hui, ils me coupent ma viande (...). Les nuits aussi sont difficiles. J'ai des douleurs en permanence. (...) J'ai une perte de salaire conséquente : comment vivre avec 700 euros mensuels ? J'ai un crédit immobilier, deux enfants à nourrir. Je vais essayer de leur proposer des solutions, mais j'ai peur de perdre mon boulot"... cet homme-là a gagné !

Sans sa ténacité et sa confiance en soi, cette victoire n'aurait pas été possible. Pour notre parti comme pour tous les militants syndicalistes qui se sont engagés à ses côtés dans cette bagarre, ASSIST-VC aura été une expérience riche d'enseignements et l'expression concrète de la solidarité ouvrière et populaire. ★

Correspondance

# Un été de catastrophes climatiques

**O**uragans puissants, crues et inondations spectaculaires, incendies dévastateurs... ces phénomènes naturels sont, ces dernières années, de plus en plus fréquents et de plus en plus violents. Il ne fait aucun doute pour les scientifiques, et en particulier pour les climatologues, que ces phénomènes, leur fréquence et leur intensité, sont liés au réchauffement climatique. Les climato sceptiques sont moins nombreux et, en tout cas, beaucoup moins audibles depuis les catastrophes écologiques de cet été.

Inondations en Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse et Pays-Bas ; mais aussi en Turquie, Corée du Nord, en Chine et au Japon. Incendies d'une ampleur jamais connue en Turquie mais aussi en Grèce, Italie, Albanie... (sans parler des immenses brasiers aux USA), et des températures de plus de 40° au Canada ou dans les régions méditerranéennes qui ont duré pendant des semaines. Les scientifiques ont également établi un lien entre l'apparition de nouveaux virus (Zica, Ebola, Sars covid, H1N1,...), le développement de pandémies et le réchauffement climatique qui bouleverse les écosystèmes. Bref, les catastrophes naturelles qui se produisent et se multiplient ont à voir avec le réchauffement climatique, résultat de l'activité humaine. Une activité humaine soumise depuis presque deux siècles aux lois du capital ; mais surtout soumise depuis les années 80 aux ravages du néolibéralisme et à la mondialisation qui l'accompagne. Tout pour le profit, rien ou si peu pour la prévention des risques et la prise en compte des dangers auxquels sont exposées les populations. En Belgique, en 2017, le ministre de l'intérieur avait divisé par trois le nombre des casernes de la protection civile et réduit de 30 % ses effectifs qui ont cruellement fait défaut pour faire face aux inondations meurtrières qui ont frappé la région de Liège ! Rien ou si peu pour prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique cause de ces catastrophes à répétition. La réaction des dirigeants des pays qui ont été confrontés aux catastrophes de cet été et le manque de moyens pour lutter contre, ont fait grandir la colère des peuples contre leur gouvernement et le système qu'ils défendent.

## Allemagne

C'est en plein milieu du mois de juillet que les populations de la région au sud-ouest de Cologne subissaient une inondation qui a causé la mort de près de 200 personnes. Des pluies diluviennes se sont abat-

tues sur la région du mardi 13 au jeudi 16 juillet faisant grossir le lit de plusieurs cours d'eau qui ont débordé, emportant tout sur leur passage et provoquant des glissements de terrain. Deux cantons viticoles de la vallée de l'Ahr (un affluent de la Meuse), Ahrweiler et Euskirchen, ont été pratiquement engloutis sous les eaux ; c'est là qu'ont été comptabilisées plus de la moitié des victimes. A Bad Munstereifel, une petite ville médiévale, les habitants ont perdu 170 de leurs concitoyens ! Des images apocalyptiques des zones les plus touchées ont été diffusées dans les médias laissant imaginer la violence des eaux et mettant à jour les immenses dégâts.

Ces scènes de désolation n'avaient pas été vues en Allemagne depuis 1962 ? dernière inondation meurtrière à Hambourg ; à l'Est de l'Allemagne, les eaux de l'Elbe et de ses affluents avaient débordé en 2002, puis en 2013 où plus de 20 000 habitants avaient dû être évacués de Magdebourg, mais les pertes humaines n'avaient jamais été aussi lourdes.

En quelques heures, des dizaines de milliers d'Allemands ont vu leurs habitations détruites, ont subi des coupures d'électricité, de gaz ou de ligne de téléphone... Certaines routes sont éventrées, des ponts sont enfoncés et des villes sont ensevelies sous les décombres. Les autorités promettent des milliards pour réparer les dégâts, mais combien de vies brisées, de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs... qui ne s'en relèveront pas ? Une polémique a suivi la catastrophe des 14 et 15 juillet, relative à l'anticipation des événements météorologiques par les autorités, au fonctionnement du système d'alerte et aux mesures d'évacuation. La justice a ouvert une enquête pour négligence à l'encontre du chef de l'arrondissement d'Ahrweiler.

Armin Laschet, chef du parti conservateur (CDU) et dirigeant de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, candidat et favori à la succession d'Angela Merkel, déclarait dès le lendemain de la catastrophe que ces inondations devaient inciter à « accélérer la mise en œuvre de mesures de protection du climat, tant au niveau européen, national que mondial » ; sauf que, la veille, le même Armin Laschet avait accueilli avec scepticisme la proposition de la commission européenne d'interdire la vente de voiture à moteur thermique à partir de 2035. Quoi que l'on pense de cette proposition, les Verts allemands n'ont pas manqué de relever la contradiction ! A cela s'ajoute le fait que ce leader conservateur a été filmé en train de rire aux éclats lors d'un hommage du chef de l'Etat aux victimes des crues.

## Intempéries en Europe



Armin Laschet risque de payer cher dans les urnes ses déclarations contradictoires et l'hypocrisie de sa soi-disant compassion pour les populations. Les élections législatives en Allemagne doivent avoir lieu le 26 septembre ; nul doute que ce qui s'est passé cet été risque de peser sur le vote des citoyens allemands.

Mais pour le climatologue Mojib Latif, professeur à l'université de Kiel, la gravité de la situation mérite mieux que de belles images de candidats au chevet des sinistrés. « *Le constat, il est fait. Les objectifs, on les connaît. Ce qu'on attend maintenant des responsables politiques, c'est qu'ils disent concrètement comment ils comptent y parvenir.* »

## Turquie

Ce sont plus de 180 feux qui ont ravagé en même temps, à partir de la fin juillet, près de 100 000 ha de forêts, de zones agricoles et de zones habitées. Le sud-ouest de la Turquie a vu disparaître les magnifiques paysages des côtes boisées de la mer Egée et de la Méditerranée, laissant place à des collines calcinées sur des kilomètres. Huit personnes ont péri dans ces feux qui ont également détruit des habitations, le bétail et les cultures, notamment d'oliviers, de ses habitants.

La Turquie connaît toujours en été des incendies, mais de cette ampleur et de cette intensité, c'est tout à fait inédit. Si la sécheresse, les températures caniculaires et le vent n'ont pas aidé à lutter et maîtriser ces feux, d'autres raisons sont liées à Erdogan et son régime.

Dans les premiers jours, Erdogan n'a pas voulu faire appel à l'aide extérieure, notamment européenne, pour lutter contre ces incendies. Arborant un nationalisme ridicule et déplacé, « nous, Turcs nous pouvons nous en sortir seuls (!) », il a retardé l'intervention par les canadiens si nécessaires et efficaces pour venir à bout des feux, notamment dans des zones difficiles d'accès.

Mais, très vite, les critiques ont pointé du doigt le fait qu'Erdogan a démantelé l'infrastructure d'une organisation semi-publique qui détenait des bombardiers d'eau et était chargée de la lutte contre les incendies. Les 6 avions dont disposait la Turquie ont été rendus inutilisables et cela dans un pays recouvert au tiers par des forêts !

Il faudrait encore dénoncer son attitude méprisante de populiste qui, visitant les zones sinistrées du haut d'une plate-forme de bus, lançait des sachets de thé à la population en guise de consolation.

Très vite, le régime a fait courir le bruit, par le biais de ses médias aux ordres, que le PKK était à l'origine des feux, qu'il aurait même revendiqué les incendies ! Cet appel au meurtre a été suivi par un lynchage de quelques jeunes d'origine kurde ; fort heureusement, ce mensonge a vite été étouffé et la colère populaire, loin de se porter contre les Kurdes, s'est retournée contre le gouvernement et son chef Erdogan.

Le site *Kedistan* note lui, à juste titre, que désigner le PKK « évite d'aborder les effets des changements climatiques, et surtout l'absence totale de prévention les concernant, mais aussi ce qui souvent dans ces cas-là se traduit par des effets d'aubaine, où, miraculeusement, on voit apparaître à la suite d'incendies béton et finances, pour coloniser les cendres ». Combien de fois a-t-on vu en Turquie s'élever sur les cendres des plus beaux endroits de la côte des monstres de béton, hôtels ou complexes de villas grand luxe ? Ces incendies peuvent représenter une bonne opportunité pour les promoteurs et cimentiers, amis de R. Erdogan alors que vient d'être publiée au journal officiel une loi qui apporte des « améliorations » à la Loi sur le tourisme. Désormais, le Président de la République peut définir l'emplacement et les limites des zones, les déclarer d'intérêt public, afin de les ouvrir aux investisseurs du tourisme. ★

# Camp d'été de l'Union des jeunes révolutionnaires

Comme chaque année, les jeunes de l'UJR s'étaient donné rendez-vous pour faire le point sur l'année écoulée, échanger sur la situation et se projeter sur la « rentrée ». Notre parti a été invité et a été sollicité pour un échange sur la Commune de Paris. Voici l'écho que nous en rapporte un camarade.

## De jeunes révolutionnaires qui veulent mettre leurs pas dans ceux des Communards

La première matinée a été consacrée au 150e anniversaire de la Commune : « Qu'est-ce qu'une révolution ? Pourquoi se mettre dans les pas des Communards ? En quoi cette expérience sert-elle ceux qui veulent renverser le système aujourd'hui ? Comment l'UJR doit travailler à nourrir cet esprit révolutionnaire ? ». La discussion, à partir des éléments apportés sur la Commune, a été intense. Plusieurs questions ont été abordées : celles de l'Etat, de la lutte de classes et de la violence révolutionnaire, des institutions comme l'Ecole... La contribution du représentant de l'ODJ (section France de l'Organisation démocratique de la jeunesse du Burkina) a été particulièrement intéressante, car elle s'appuyait sur l'expérience du mouvement révolutionnaire au Burkina. L'arrivée au pouvoir de Sankara par un putsch et sa fin tragique dans un coup d'Etat montre, en effet, que ne sont pas des individus ou des groupes isolés qui peuvent asséoir un changement révolutionnaire profond. A l'opposé, la mobilisation populaire qui a chassé Compaoré, puis a fait échec au putsch de septembre 2015, confirme que ce sont bien les masses qui font l'histoire. C'est à leur organisation que travaillent aujourd'hui les organisations révolutionnaires burkinabè, sous la direction du PCR.V.

## Tour de table sur la situation de la jeunesse en France et les activités de l'UJR

Le 2<sup>e</sup> jour, des témoignages ont été apportés sur la situation chaotique qui traverse tout le système éducatif de la maternelle jusqu'à l'université, en passant par le collège. De jeunes travailleurs ont expliqué comment ça se passait sur le chantier ou à l'usine : Une jeune collégienne : « En 4e, avec le confinement c'était déjà compliqué, alors en arrivant en 3e ça a été encore plus dur. Beaucoup d'élèves ont décroché. On nous a donné des tablettes, mais certains n'ont pas d'internet. Il y a eu beaucoup de problèmes avec les

masques. Si un élève arrivait sans masque, le collègue n'en distribuait plus, il était envoyé en permanence. »

**Une jeune animatrice culturelle :** « Les bibliothèques n'ont jamais fermé, mais les usagers n'ont plus le droit de s'asseoir. Les ateliers de conversation et toutes les activités ont été arrêtées. Le public n'a plus accès aux ordinateurs et ceux qui ont besoin d'écrivain public devaient le faire à distance ! On a perdu beaucoup de gens qui n'ont pas pu s'adapter. Les dégâts sur le long terme, en termes de santé mentale et de sociabilité, seront importants. »

**Une jeune institutrice :** « Les tests pour les enfants c'était juste un effet d'annonce. Ça coûte 80 € par enfant pour la sécurité sociale, mais la plupart ont été invalidés. Une seule famille a apporté le résultat, mais trois semaines après. »

**Un jeune étudiant :** « Le distanciel, c'est compliqué. On ne se connaît pas, il y a plus de travail, moins de socialisation, la prise de note est compliquée... Il y a eu des crises de larmes, de colère. Nous avons fait pression pour que quelqu'un qui n'avait pas pu se connecter pendant un examen à cause d'une tempête ne soit pas pénalisé. »

**Un jeune ouvrier de l'industrie pharmaceutique :** « C'est un secteur considéré comme essentiel, on n'a jamais arrêté le travail. On porte le masque toute la journée. On est séparé au réfectoire, mais la distanciation sociale ce n'est que pour les pauses, pas pour l'atelier où il faut charbonner, aller vite. Au nom du quoi qu'il en coûte beaucoup d'argent a été distribué par l'Etat, beaucoup de bénéficiaires ont été faits, mais pour nous, malgré le surplus d'activité et les conditions difficiles, ça n'a été qu'une prime de 300 € ! »

Et encore : « Les manif ont été un bol d'air, on avait besoin de sortir. » « Il y a eu des mobilisations tout le temps. Il faut parler des succès, des avancées. Après le confinement, malgré toutes les pressions, les gens sont sortis et sont restés quand on a été nassés par la police. »

## Esprit révolutionnaire et internationalisme

Au cours de la 3e matinée, le camarade de l'ODJ a donné des éléments concrets sur la situation politique et sociale, sanitaire et sécuritaire au Burkina Faso. Il a expliqué le travail des formations démocratiques et révolutionnaire pour aider la population à s'organiser face à aux difficultés économiques, à la répression, aux assassinats ciblés et aux attaques terroristes : « Sur le plan sécuritaire, c'est le chaos, le mépris et l'incurie totale du gouvernement. Le pouvoir

appelle à l'unité nationale, mais les populations sont en colère : 1 300 000 déplacés dont 53 % de femmes et 55 % d'enfants, plus de 2 300 morts, 200 000 personnes privées de soins... Le PCR.V a demandé aux populations de se défendre. Il y a eu d'importantes mobilisations dans le Loroum, à Kaya, Dori... Les femmes du Sahel sont sorties massivement. L'ODJ poursuit son travail d'implantation. Elle organise des activités de sensibilisation, met en place des ateliers très concrets, par exemple pour l'initiation à la fabrication d'engrais et de pesticides. »

Un temps important a été consacré à la campagne de solidarité avec les victimes des attentats terroristes au Burkina Faso lancée par l'ODJ et l'AEBF (Association des étudiants burkinabè en France). Un soutien financier de l'UJR a été remis, des affiches et un tract commun ODJ-UJR-AEBF ont été réalisés sur place.

Un jeune militant de l'UJR a présenté la situation en Amérique latine (Equateur, Colombie, Pérou, Brésil,...). Il a évoqué les mobilisations populaires et la part active qui prennent les jeunes, parlé, notamment, de la Jeunesse révolutionnaire d'Equateur et de son engagement dans le combat pour une véritable rupture avec le système.

## Un camp de l'UJR, ce ne sont pas seulement des discussions

Plusieurs ateliers ont été organisés pour réaliser badges et affiches. L'un d'entre eux s'est consacré à la préparation du numéro de rentrée du journal *Le Fil rouge*. D'autres jeunes ont travaillé pour avancer dans la préparation du Podcast en cours de fabrication à partir des enregistrements réalisés lors de la visite « Sur les pas de la Commune de Paris » que l'UJR avait organisée à Paris le 22 mai avec l'intervention d'une camarade de notre Parti.

Une sortie collage a été organisée à Mulhouse. Manière de soutenir le travail des jeunes camarades de la région, mais aussi pour d'autres, travaux pratiques sur « l'art » du collage !

En dehors de toutes ces activités, à la liste desquelles il faut ajouter un théâtre forum, l'ambiance a été très fraternelle, les tâches matérielles partagées, les soirées joyeusement animées !

Pour tous, un moment marquant a été la **visite au carreau Rodolphe**, centre historique des mines de potasse d'Alsace. Conduite par le père d'un jeune ami de l'UJR, elle a permis de se rendre compte concrètement de ce qu'était le travail à la mine. Un travail extrêmement dur et dangereux, où chacun se devait d'être soli-



« L'art » du collage !

taire et qui a forgé de solides traditions de lutte collective.

Après ces 4 jours intenses, retenons du tour de table qui les a clôturés, cette remarque avec laquelle tous ne pouvaient que tomber d'accord : « Quand on s'organise, on avance. On a fait un beau camp d'été. On a un beau plan de travail... A nous maintenant d'être offensifs pour le mettre en œuvre. » ★

## Intervention de la délégation du parti lors du bilan du camp

« Ce camp a commencé par un échange sur la Commune de Paris et on peut, de ce point de vue, le ranger parmi les initiatives qui ont fait vivre l'esprit de la Commune au cours de cette année du 150e anniversaire.

Cet esprit révolutionnaire, ce n'est pas juste des convictions, juste des paroles : ce sont des actes, de l'action, une direction, un cap qu'on garde : celui de la rupture avec le système capitaliste-impérialiste. L'esprit révolutionnaire, c'est aussi les moyens qu'on se donne pour avancer dans ce sens. C'est l'organisation qui nous permet d'être libres, parce qu'elle nous permet de mieux comprendre la situation dans l'échange collectif, de résister aux pressions et surtout d'agir pour transformer la situation qui nous est imposée.

Comme d'habitude, ce temps a aussi été un moment fort d'internationalisme. Parce qu'esprit révolutionnaire et internationalisme, ça va ensemble. Notre internationalisme, ce n'est pas de l'action humanitaire. C'est un combat commun que nous menons ensemble, une solidarité et un combat qu'on doit mener ensemble comme à la mine, parce que c'est vital.

Alors vive l'UJR, vive l'ODJ, vive la jeunesse et les organisations révolutionnaires d'Amérique latine et de tous les pays. Et bon travail pour mettre en actes la feuille de route que vous avez bâtie ensemble ! ... »

## Les guerres contre le terrorisme sont des guerres impérialistes

Le rapport politique de notre 6e congrès (2006) commence par un développement sur la guerre en Irak (« De la guerre contre l'Irak à son occupation : l'impérialisme US dans le bourbier irakien ») : « En novembre 2002, les peuples du monde clamaient leur opposition à la guerre pour le pétrole que la plus grande puissance impérialiste, l'impérialisme US, s'appropriait à lancer contre l'Irak. L'ampleur du déploiement des forces militaires était le signe qu'il ne s'agissait pas seulement d'une vaste opération punitive, dont l'impérialisme US est coutumier, mais d'un déploiement général de tous ses moyens pour prendre pied dans une zone stratégique pour les puissances impérialistes du monde entier (...). Pour essayer de justifier cette guerre, les dirigeants US ont menti à tout le monde. D'abord au peuple nord-américain lui-même : le régime de Saddam Hussein était prétendument responsable des attentats du 11 septembre (...). Plus loin, concernant la date du 19 mars 2003, nous disons : « C'est le début d'une guerre de destruction massive (...) deuxième phase de la guerre sans limite contre le terrorisme lancée par Bush après celle d'Afghanistan ».

En décembre 2015, dans notre rap-

port politique au 8e congrès, nous disons : « Depuis 2001, la guerre contre le terrorisme est devenue un des axes stratégiques de la politique de l'impérialisme US et de ses alliés de l'Otan. C'est le prétexte systématiquement invoqué pour justifier des guerres menées partout dans le monde (...). Depuis les guerres d'Afghanistan, d'Irak... jusqu'aux guerres menées par l'impérialisme français en Libye, au Mali, en Centrafrique..., des groupes terroristes n'ont cessé de se développer dans ces pays, jusqu'au phénomène de l'Etat islamiste qui revendique un vaste territoire débordant les frontières d'Etats déstabilisés par les guerres menées par les puissances impérialistes. (...) Le développement de ces organisations terroristes qui se revendiquent de l'islam est une conséquence, un « produit » du système impérialiste de domination, de pillage, de piétinement de la souveraineté nationale. C'est aussi un dévoiement du combat anti-impérialiste et du potentiel de mobilisation des masses, notamment de la jeunesse dans ces pays, car il remplace la lutte de classe, la lutte contre la domination impérialiste, par la confrontation entre religions ».

Les attentats du 11 septembre 2001, en plein cœur de la métropole impé-

rialiste étasunienne, ont ébranlé l'image d'une superpuissance inattaquable. Ont suivi le « Patriot Act » et ses variantes de renforcement de l'Etat policier dans les différents Etats impérialistes (chez nous l'état d'urgence), la relance de la militarisation des économies et des sociétés et le déclenchement de la « guerre contre le terrorisme », dont la première étape a été la guerre en Afghanistan, puis celle d'Irak et plusieurs autres, au Moyen-Orient, en Asie centrale, sur le continent africain... Cela s'est accompagné de la montée du racisme contre les musulmans, la désignation « d'ennemis intérieurs » présentés comme la cinquième colonne du terrorisme.

Dans un premier temps, ces guerres et les campagnes réactionnaires qui les accompagnaient ont pu masquer jusqu'à un certain point les contradictions entre les grandes puissances impérialistes et étouffer l'expression de la lutte des peuples contre la domination impérialiste sous des discours religieux. Mais rapidement, la crise de l'ensemble du système capitaliste impérialiste, que les politiques néolibérales avaient exacerbée, a remis en lumière toutes les contradictions fondamentales de ce système : les contradictions de classe, les

contradictions entre puissances impérialistes et les contradictions entre les peuples et l'impérialisme. Il est toujours d'actualité de dénoncer et de s'opposer à « la guerre contre le terrorisme » et son corollaire, le renforcement de l'Etat policier.

Il est important de mobiliser contre la militarisation de la société et la montée du danger de guerre alimentée par la concurrence et les rivalités entre puissances impérialistes.

Il est essentiel de développer la solidarité avec les peuples qui luttent contre la domination et la politique de guerre des puissances impérialistes, en particulier, l'impérialisme français, pour ce qui nous concerne. Et il est vital de lier ces deux aspects à la lutte pour la rupture révolutionnaire avec ce système, car la lutte anti-impérialiste est partie intégrante de la lutte pour le renversement révolutionnaire du système. ★

NB : Ces deux rapports, celui de 2006 « Le Néolibéralisme : de son rejet à la construction d'une alternative » et celui de 2015 « Notre combat pour une rupture révolutionnaire » sont toujours disponibles à la vente et peuvent être commandés aux Editions En Avant.

## Les organisations de défense des enfants palestiniens, nouvelle cible de l'Etat d'Israël

Comme on pouvait le craindre, la chute de Netanyahu et le changement de gouvernement israélien n'a rien changé pour les Palestiniens. Si le ministre de la défense Benny Gantz rencontre, pour la première fois depuis longtemps, une Autorité Palestinienne dans laquelle quasiment plus un Palestinien ne se reconnaît, et qui est même dénoncée par l'ONU pour la manière dont elle réprime les militants et manifestants palestiniens, ce n'est que pour des « discussions de routine sur la sécurité et l'économie » (sic), alors que le nouveau premier ministre d'extrême droite et pro-colonisation Naftaly Bennet assure « qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura pas de processus de paix avec les Palestiniens » et que la répression de l'armée d'occupation fait de nouveau rage.

A Jérusalem, où les opérations de colonisation des quartiers palestiniens avaient provoqué un mouvement de résistance solidaire dans toute la Palestine et sa diaspora cet été, la cour suprême israélienne a fini par repousser l'expulsion des familles palestiniennes du quartier de Cheikh Jarrah, mais en conditionnant leur droit de rester chez elles au paiement d'un loyer et à la perte de leur droit

de propriété. Et depuis les expulsions continuent, comme dans le quartier de Silwan où une maison palestinienne a encore été détruite pour défaut de permis de construire alors que ceux-ci ne sont quasiment jamais accordés aux Palestiniens. Dans ce quartier, ce sont des centaines de maisons qui sont ainsi menacées alors que 474 bâtiments ont déjà été détruits en Cisjordanie cette année, la plupart du temps par les Palestiniens forcés de le faire eux-mêmes pour ne pas avoir à payer les frais de démolition.

Cet été, pendant que certains louaient sa politique sanitaire, en réalité ségrégationniste, Israël a ciblé particulièrement les jeunes Palestiniens et ceux qui les défendent. En s'en prenant aux enfants, l'Etat d'apartheid israélien entend briser toute résistance palestinienne et tout espoir futur.

A Gaza où des manifestations réclamant la fin du blocus rassemblent depuis plusieurs semaines jusqu'à un millier de Palestiniens, la répression se fait dans le sang, l'armée répondant avec des lacrymogènes et des balles aux ballons incendiaires symboliques lâchés par les manifestants au pied du mur de séparation. Ce

sont des dizaines de blessés palestiniens dont de nombreux adolescents à chaque manifestation et un enfant de 12 ans est mort des suites de ses blessures le dernier week-end d'août. Ce qui porte à 72 le nombre d'enfants assassinés par les forces d'occupation cette année et 200 enfants sont à ce jour emprisonnés dans les geôles israéliennes, selon Addameer.

Ce 29 juillet, les forces d'occupation israéliennes ont fait irruption à 5h du matin dans les locaux de Defense for Children International Palestine (DCIP), une organisation qui apporte une assistance juridique aux enfants palestiniens prisonniers emprisonnés par l'occupant et organise des campagnes d'information à l'international sur leur conditions inhumaines de détention. Elle avait en particulier participé en direct de Palestine au webinaire organisé le 12 avril par la Campagne pour la libération de tous les enfants prisonniers en Israël. L'armée israélienne a ainsi confisqué tous les ordinateurs et disques durs qu'elle a pu trouver et emporté tous les dossiers d'aide juridique aux enfants prisonniers. En parallèle DCIP, tout comme l'association de défense des prisonniers Addameer qui avait subi le même type de per-

quisition fin 2019, est la cible de campagnes de diffamation et de harcèlement juridique à l'étranger pour empêcher que les crimes d'occupation israéliens n'apparaissent au grand jour.

C'est pourquoi la campagne pour la libération de tous les enfants palestiniens prisonniers en Israël revêt aujourd'hui une importance cruciale. Après un ralentissement dû au confinement, décision a été prise de relancer la campagne. Pour ce faire : mise en ligne de la pétition sur un plateau numérique dédiée et, d'autre part, d'organiser une action publique de rue d'envergure à l'occasion de la **journée internationale des droits de l'enfant**, le samedi 20 novembre, avec interpellation du président et du gouvernement pour qu'il intervienne auprès de l'Etat israélien pour qu'il mette fin à ce scandale de l'emprisonnement des enfants palestiniens. La Campagne sera présente à la Fête de l'Huma au stand de l'AFPS pour faire signer la pétition.

**Nous appelons d'ores et déjà nos camarades et lecteurs à mettre cette date dans leur agenda et à soutenir et pousser toutes les initiatives qui seront prises dans différentes villes.** ★

**Attaques terroristes au Burkina Faso****Ni le pouvoir néocolonial, ni l'armée française ne peuvent protéger les populations**

Frontalier du Mali et du Niger, membre du G5 Sahel, le Burkina Faso connaît aujourd'hui une crise sécuritaire majeure avec une multiplication des attaques terroristes et des assassinats de masse et ciblés. Plus aucune région n'est épargnée. Cette situation se développe sur fond de misère sociale, de corruption et de prédation des richesses nationales, certaines régions ayant été totalement abandonnées, sans eau, sans école ni centre de santé, sans routes et bien sûr sans aucune protection...

C'est dans ce contexte que la plupart des forces politiques institutionnelles font aujourd'hui bloc autour du président Kaboré. Cette alliance gouvernementale inclut le MPP, parti présidentiel majoritaire, l'UPC de Zéphirin Diabré, ancien opposant devenu ministre de la Réconciliation nationale, et l'Alliance des partis de la majorité présidentielle, dont font partie les formations sankaristes. Elle est prête à réintroduire dans le jeu les anciens du CDP de Blaise Compaoré.

A cette « union sacrée des riches » il faut opposer « l'unité sacrée des gens du peuple autour des plates-formes citoyennes de lutte pour défendre et approfondir les acquis et les espoirs

*nés de l'insurrection populaire d'octobre 2014 et de la résistance victorieuse de septembre 2015.* » C'est le sens de l'appel que la coordination de Ouagadougou des comités de défense des acquis de l'insurrection populaire (CDAIP) a lancé dans une conférence de presse, le 17 août.

Le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCR) et les forces révolutionnaires, à l'instar des CDAIP, exigent l'armement des volontaires du peuple (VDP) et des populations des zones éprouvées par les attaques terroristes. C'est la condition pour qu'elles puissent prendre elles-mêmes en mains leur sécurité que l'Etat néocolonial et les armées d'occupation ne sont pas en mesure de leur apporter.

Concernant, précisément, cette présence militaire intense dans la région, l'ambassadeur de France avait déclaré, le 14 juillet, ne pas bien comprendre ceux qui pensent que pour gagner la guerre contre le terrorisme il faudrait chasser les armées étrangères amies et stopper toute collaboration ! Il les avait alors qualifiés « d'idiots utiles au terrorisme », tout comme son prédécesseur avait parlé « d'abrutis de village » à propos des formations d'auto-défense que les villageois constituent pour se prému-

nir des attaques des bandits et des terroristes.

Les CDAIP de Ouagadougou lui ont vertement répondu : « *Dites-nous dans quelle partie du monde vos armées, celles des Etats-Unis, de la Russie, etc. ont déjà apporté la sécurité à un peuple ? Nous avons le souvenir douloureux du génocide Rwandais dans lequel l'Etat français impérialiste se débat pour restaurer son image au regard de sa lourde responsabilité. Nous avons l'actualité de l'Afghanistan où après vingt ans de guerre destructrice pour le peuple afghan, vous et vos alliés américains sont contraints de fuir après un échec cuisant. Et que dire de ce que vos armées ont fait en Syrie, en Lybie au Mali, [ ] Ce Pays frère [ ] a sombré sur tous les plans et votre force Barkhane cherche une porte de sortie, en comptant se fondre dans la Task force TAKUBA qui, elle aussi, n'apportera rien de bon en matière de sécurité pour les peuples de la sous-région sahélienne.* »

Le PCOF soutient cette exigence et comme nous l'avons indiqué dans notre communiqué du 17 août sur l'Afghanistan, nous continuerons à exiger le retrait total des troupes et des bases militaires françaises au Mali et au Sahel, au nom du droit des

peuples à décider de leur avenir, sans ingérence impérialiste et parce que ces forces sont elles-mêmes sources d'insécurité pour les peuples !

**Action de solidarité au profit des victimes des attaques terroristes au Burkina Faso**

Comme le montrent les mobilisations dans de nombreuses villes, les populations qui y sont confrontées se mobilisent. Parallèlement, un vaste mouvement de solidarité avec les victimes du terrorisme et les déplacés s'organise à l'appel des organisations révolutionnaires et populaires, des organisations de jeunesse et des syndicats. Elle est relayée en France par l'Organisation Démocratique de la Jeunesse (ODJ), le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) et l'Association des Etudiants Burkinabè en France (AEBF), en lien avec l'Association Burkinabè d'Assistance et de Secours Populaire (ABASSEP). Les informations concrètes pour les soutiens sont disponibles sur les pages Facebook de l'ODJ-France ou de l'AEBF : <https://www.facebook.com/odjBF/> ou [facebook.com/aebf1950](https://www.facebook.com/aebf1950) ★

**Équateur****Victoire de la grève des enseignant.e.s pour une éducation publique de qualité**

Après 32 jours d'une grève de la faim combative et déterminée lancée dans 12 villes du pays par le syndicat de l'éducation équatorien UNE (Unión Nacional de Educadores), à laquelle ont participé 158 enseignants, étudiants et parents d'élèves, la Cour constitutionnelle a déclaré « constitutionnelles » les réformes de la Loi organique sur l'éducation culturelle (LOEI). Une victoire qui vient renforcer la détermination de l'UNE à continuer son combat pour défendre le droit des enseignants et des élèves à une éducation publique de qualité pour les peuples d'Equateur. Une lutte qui a permis de rendre visible l'importance du rôle des enseignants et de concerter l'ensemble de la société par le débat sur l'éducation.

Depuis 2011, l'UNE se bat pour une réforme de la LOEI qui, dans sa version initiale, privait les enseignant.e.s et les étudiant.e.s de toute une série de droits fondamentaux. Le 8 mars 2012, dans le cadre d'une mobilisation massive, l'UNE, aux côtés d'autres secteurs, a présenté à l'Assemblée nationale une « initiative législative populaire », appuyée par plus de 70 000 signatures, dans laquelle le

syndicat proposait de réformer 86 des 143 articles que compte environ la LOEI. Après dix ans de combat, la nouvelle LOEI était adoptée à la majorité absolue par l'Assemblée nationale, approuvée par le pouvoir exécutif et publiée au Registre officiel en avril 2021. Pour la communauté éducative, cette nouvelle loi signifie la restauration des droits des étudiant.e.s et des enseignant.e.s. D'autre part, elle garantit une allocation de 6 % du produit intérieur brut à l'éducation et plaide pour une éducation inclusive et exempte de violence, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail du personnel enseignant, notamment une équivalence des salaires entre la profession enseignante et les professions de même niveau.

Mais immédiatement après son élection en avril 2021, le gouvernement néolibéral de Lasso a tenté de revenir sur ces avancées fondamentales. Il a suspendu l'application des réformes de la LOEI suite à une requête introduite par la présidence de la République devant la Cour constitutionnelle, demandant que ces réformes soient déclarées « inconstitutionnelles ». Prenant prétexte des

difficultés économiques que traverse l'Equateur suite à la pandémie de Covid 19, il entend faire passer à marche forcée les réformes d'éducation et de santé en contrepartie des « aides » du FMI en revoyant à la baisse le budget voté en 2020. Pour l'Education, ce sont 450 millions de \$ en moins après plusieurs années de baisses avec pour conséquence l'arrêt d'une série de projets et de programmes faute d'embauches d'enseignants. Après un an et demi de pandémie qui s'est traduit par la fermeture des écoles, entraînant d'énormes retards dans les parcours scolaires des élèves, cette nouvelle baisse de moyens ne ferait qu'aggraver la situation. Dans sa ligne de mire également, le puissant syndicat de l'éducation, l'un des plus combatif et organisé d'Equateur, en première ligne dans tous les combats pour le progrès social. Il s'est affronté à de nombreuses reprises à la violente répression de l'Etat équatorien comme ce fut le cas en août 2011, qui coûta la vie à Rosita Paredes, militante communiste, membre du parti frère, le Parti communiste marxiste-léniniste d'Equateur, et activiste reconnue de la Fédération des Etudiants du

Secondaire (FESE) et de l'UNE. C'est pour protester contre ces coupes budgétaires et la décision du président de revenir sur les réformes de la LOIE arrachées de haute lutte, que l'UNE a lancé une grève de la faim, soutenue par les forces syndicales, le mouvement populaire et les forces politiques progressistes et révolutionnaires du pays, notamment le PCMLE. Elle a également bénéficié du soutien de syndicats enseignants au niveau international. Pour Isabel Vargas Torres, présidente nationale de l'UNE, « *la grève de la faim, les marches, les rassemblements et toutes les mobilisations dont les enseignants et les étudiants ont été à l'initiative durant ces journées de lutte ont permis de développer la conscience au sein des peuples d'Equateur que l'organisation, l'unité et la lutte sont la voie à suivre, car seulement ainsi on assure la défense de nos droits* ». Comme le souligne le journal *En Marcha*, organe central du PCMLE, « *cette victoire obtenue par l'UNE, en unité avec d'autres organisations, comme la FESE, les met dans de meilleures conditions pour affronter les futures luttes en faveur des peuples d'Equateur* ». ★

## Afghanistan

## Les prolongements

## Vers de nouvelles alliances

Bien avant que les troupes US et de l'Otan ne quittent l'Afghanistan, des contacts ont été pris, à la fois à l'initiative des Talibans ou des dirigeants des Etats voisins. Bien sûr, les responsables occidentaux s'en offusquent. Les responsables étasuniens ont certes des moyens de pression (les avoirs financiers de l'Etat afghan sont majoritairement dans les banques et organismes financiers étasuniens), mais ils sont en position difficile. Les autorités chinoises proposent d'associer les dirigeants afghans aux « routes de la soie », et se disent très intéressés à investir dans l'exploitation des matières premières, selon des mécanismes qu'ils présentent comme « gagnants-gagnants ». Le régime russe se montre également très « ouvert » au développement de la coopération. Ces deux grandes puissances insistent pour

que le régime des Talibans prennent des mesures pour éviter que des groupes armés djihadistes n'interviennent dans les zones frontalières, où ils peuvent trouver des relais. D'autres puissances régionales sont également très actives : l'Inde, le Pakistan, la Turquie, l'Iran. Tout ce qui ira dans le sens de la baisse des tensions entre ces pays sera bénéfique aux peuples. Et s'il n'y a rien à attendre des dirigeants de ces différents pays, c'est aux peuples, aux organisations démocratiques et révolutionnaires de prendre cette solidarité en mains.

## « L'échec afghan résonne au Sahel »

Cela n'a pas entraîné, le parallèle entre le retrait des troupes US d'Afghanistan et celui des troupes françaises du Mali, et plus largement du Sahel, a été fait, notam-

ment dans les milieux qui sont partisans du maintien de la présence militaire française au Sahel. Mais des partisans de leur retrait se sont aussi emparés de cette question. Le nouveau chef d'état-major des armées françaises a fait la tournée de plusieurs capitales (Tchad, Niger, Mali) pour « lever les ambiguïtés » suscitées par la décision de mettre fin à l'opération Barkhane. Il a répété les engagements de redéploiement et a vanté les perspectives de Tabuka. Il n'est pas sûr qu'il ait convaincu beaucoup de personnes.

Les appels à d'autres « soutiens » se multiplient : Russie, Turquie... mais certainement pas USA. Il faut s'appuyer sur ce qui s'est passé en Afghanistan, qui montre l'échec de cette politique, pour faire monter l'exigence du retrait des troupes françaises et expliquer que ce sont les peuples qui doivent décider et prendre leur avenir en mains.

## L'accueil des réfugiés

Au début, Macron limitait les possibilités d'accueil aux Afghan-e-s qui « ont aidé la France », ajoutant qu'il fallait se prémunir des flux de réfugiés « illégaux ». Il faisait écho aux vociférations de la droite et de l'extrême droite sur le danger de laisser entrer des « terroristes camouflés ». Il est clair que des forces qui ont soutenu l'intervention impérialiste en Afghanistan, veulent revenir à la charge, en focalisant tout sur les Talibans et leurs positions anti-démocratiques.

Pour nous, comme pour de nombreuses organisations, la dénonciation de la guerre impérialiste va de pair avec l'exigence de répondre positivement à toutes celles et ceux qui demandent l'asile pour fuir les menaces des Talibans, du fait de leurs engagements, de leur combat pour le droit du peuple afghan, pour le droit des femmes... ★

Chronologie des événements depuis l'intervention des troupes soviétiques en 1979<sup>(1)</sup>

**Le 27 avril 1978**, le Parti démocratique populaire d'Afghanistan, dirigé par Nur Mohammad Taraki, renverse le régime de Mohammad Daoud.

Le nouveau gouvernement, d'orientation socialiste et prosoviétique, met en place une série de réformes collectivistes et sociales (alphabétisation, abolition des dettes paysannes, droit des femmes, réformes agraires...) qui contrarient les coutumes conservatrices afghanes. Le gouvernement entreprend de réformer ou d'abolir certaines pratiques traditionnelles de nature féodale. Mais, très vite, il fait face à de multiples oppositions, en son sein comme dans le pays, de la part des forces conservatrices et islamistes.

**En décembre 1979**, les troupes soviétiques interviennent pour maintenir le pouvoir en place. L'occupation des troupes de l'armée russe va durer dix ans ; très vite, l'opposition à cette occupation militaire étrangère va se développer, menée par des groupes de moudjahidines, notamment ceux du commandant Massoud et d'autres combattants islamistes, dont les Talibans.

Ces groupes sont soutenus militairement et financièrement par le Pakistan et l'Arabie saoudite ; l'aide américaine, qui va monter en puissance, transite par le Pakistan.

En 1986 notamment, les moudjahidines reçoivent des missiles sol air FIM 92 Stinger, ce qui fait perdre le contrôle des airs à l'armée russe et bouleverse l'équilibre des forces.

**Le 15 février 1989**, les dernières troupes russes quittent l'Afghanistan, chassées par les troupes des moudjahidines afghans puissamment soutenues par les Américains. Mais peu après leur retrait, c'est la guerre civile qui va ravager le pays. Les différents clans s'affrontent pour le contrôle du pouvoir.

**Le 27 septembre 1996**, les Talibans prennent le dessus et le contrôle de Kaboul. Les groupes armés moudjahidines décident alors de s'unir pour former l'Alliance du Nord, et combattre les Talibans. La guerre civile entre l'Alliance du Nord et les Talibans ne prend réellement fin qu'en **2001, après l'effondrement du régime taliban**.

C'est en effet après les attentats du 11 septembre 2001 à New York, revendiqués par Al-Qaïda et son chef Ben Laden, que l'impérialisme US décide d'intervenir directement et militairement en Afghanistan sous prétexte de lutte contre le terrorisme.

Le nouveau pouvoir de Hamid Karzai, mis en place par la coalition, tente de rétablir l'ordre avec le soutien militaire des troupes alliées menée par les États-Unis.

C'est **fin 2007**, dans le cadre de cette coalition des forces impérialistes occidentales, que Nicolas Sarkozy, alors président, décide de l'intervention de l'armée française dans la guerre d'Afghanistan. Les forces sont engagées dans deux opérations internationales distinctes : la force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) sous commandement de l'OTAN, et l'opération « Enduring Freedom » sous commandement américain. En 2010, la France est la quatrième contributrice de la coalition.

C'est le président Hollande qui décidera de leur retrait fin 2012, avant d'engager une partie de ces troupes quelques mois plus tard au Mali.

**Le 11 août 2003**, sous mandat de l'ONU, l'OTAN prend officiellement le commandement de l'International Security Assistance Force (ISAF), dont le mandat est renouvelé par l'ONU jusqu'en 2005.

**En octobre 2004**, la capitale Kaboul est le seul endroit du pays où le gouvernement d'Hamid Karzai est plus ou moins effectif. Dans le reste du pays, les chefs de guerre, issus de l'ancienne Alliance du Nord, font tout pour conserver leur pouvoir. De leur côté, les quelques groupes talibans restants tentent de détruire le gouvernement d'Hamid Karzai en commettant des attentats.

Les populations afghanes vont vivre vingt ans, de 2001 à 2021, pris entre les armées impérialistes occidentales, les attentats talibans, et sous la tutelle d'un pouvoir fantoche miné par la corruption et le clientélisme.

**Fin 2020**, à la fin de son mandat à la maison blanche, Donald Trump décide le désengagement américain de plusieurs théâtres d'opération, dont celui d'Afghanistan.

Son successeur fraîchement élu, Joe Biden, confirme cette décision et s'engage à la mettre en œuvre.

**Le 29 février 2020**, le gouvernement américain et les Talibans signent un accord à Doha, au Qatar, qui fixe un calendrier pour le retrait définitif des États-Unis et de leurs alliés. La date ultime pour le départ des troupes américaines d'Afghanistan est fixée au 31 août.

**Le 15 août**, les Talibans s'emparent de Kaboul. ★

(1) Si nous utilisons ce terme de « troupes soviétiques » pour parler de l'armée russe, c'est qu'en 1979, l'URSS existe encore et que cette terminologie est celle utilisée à l'époque ; elle ne caractérise en rien la nature de cette armée qui est devenue, depuis la trahison khrouchtévienne des années 60, une armée d'un pays impérialiste.

## Afghanistan

## La défaite de l'impérialisme US

Les images de l'évacuation précipitée des troupes et des personnels US de l'aéroport de Kaboul, d'une partie des personnes qui ont travaillé pour l'occupant et celles des milliers de personnes qui ont tenté de partir, mais qui sont restées sur le tarmac, sont celle d'une grave défaite militaire, politique, morale... de l'impérialisme étasunien. La plus grande puissance militaire impérialiste, qui a mené une guerre de vingt ans dans ce pays, le quitte dans la précipitation, laissant l'organisation qu'il a combattue en 2001, maîtresse du terrain.

Le scénario général du retrait US avait été négocié depuis des mois, d'abord entre représentants de l'administration Trump (de juillet 2018 à février 2020), puis ceux de Biden, notamment à Doha (capitale du Qatar), derrière le dos du gouvernement fantoche et corrompu de Ghani et sans associer les représentants des Etats membres de l'Otan. Mais les conditions dans lesquelles ce retrait s'est effectué ont été dictées par l'avancée fulgurante des Talibans, qui ont pris le contrôle du pays en moins d'un mois. Ils ont pris Kaboul le 15 août et le dernier soldat US a quitté le sol afghan, le 30 août, un jour avant la date limite fixée par les Talibans.

Ces derniers peuvent légitimement se réjouir de cette victoire, sur une armée afghane totalement démoralisée, divisée, trahie par ses responsables et surtout par ceux qui étaient censés l'encadrer, la former, à savoir

les forces US, les mercenaires et membres des groupes armés privés (dont tous n'ont pas dû quitter le pays...). Personne ne voulait mourir pour défendre un gouvernement corrompu et incompétent, dont le dirigeant a très tôt fui le pays. La grande masse de la population sort brisée par ces années de guerre. La misère s'est encore aggravée, dans un des pays les plus pauvres de la planète et l'aide internationale, qui représente 45 % du PIB, est en grande partie bloquée, certains Etats refusant d'honorer leurs engagements pour ne pas cautionner les Talibans !

Quatre présidents étasuniens se sont succédé, durant les vingt ans de cette guerre, qui a provoqué des milliers de morts. Selon *Ouest-France*, « 160 000 Afghans auraient péri : 50 000 civils, 45 000 insurgés et 65 000 policiers et militaires. À ces morts s'ajoutent celles des étrangers tombés lors de leur déploiement afghan : 2 443 soldats américains, au moins 1 789 employés civils (les contractors) sous contrat avec les agences américaines et 1 150 soldats non-américains de l'Alliance (dont 90 Français) ». Les chiffres avancés pour en établir le « coût » financier sont astronomiques : au moins 654 milliards d'euros de 2001 à 2019, selon les chiffres du Pentagone, qui ne prennent pas en compte toute une série « d'aides » et de coûts non communiqués, comme celui des opérations de renseignement, ce qui fait que le chiffre de 2000 milliards est

généralement repris. Ces sommes ont principalement payé l'engagement des militaires US (775 000 en tout, depuis 2001), l'achat de matériel militaire, les opérations... 197 milliards ont été officiellement versés pour « la reconstruction de l'Afghanistan et de ses institutions ». Autrement dit, cette guerre a principalement bénéficié au complexe militaro industriel.

Biden, qui porte une lourde responsabilité dans le chaos de ce retrait, répète à l'envie que « les USA n'ont jamais eu comme objectif de construire une nation en Afghanistan, de créer une démocratie unifiée et centralisée. L'objectif aujourd'hui est toujours d'empêcher une attaque terroriste sur le sol américain ». Autrement dit, la « guerre contre le terrorisme » est loin d'être terminée, mais ses promoteurs devront tirer les leçons de ce qui vient de se passer – et de la façon dont elles se sont passées. Tout renvoyer à la responsabilité « des Afghans », comme l'a fait cyniquement Biden : « l'échec, c'est celui des Afghans » (!) ne peut clore les polémiques. L'impérialisme US et ses alliés de l'Otan, engagée depuis 2003 en Afghanistan, dont la plupart sont très mécontents de la façon avec laquelle les dirigeants étasuniens les ont ignorés – laissant plusieurs jours des centaines de leurs soldats en rade – vont devoir rediscuter de la suite à donner à leur « guerre contre le terrorisme ».

## La suite des événements n'est pas écrite d'avance

Une grande partie des populations d'Afghanistan ne regrettent ni l'occupation des puissances impérialistes occidentales, ni les régimes fantoches qu'elles ont mis en place. Mais il y a de fortes craintes de la part d'importants secteurs de la population de voir les Talibans imposer des lois et des mesures réactionnaires, notamment contre les femmes. Comme le dit le communiqué de la CIPOML (1) « *Le peuple afghan affronte un gouvernement confessionnel ultraréactionnaire. La lutte pour les droits des travailleurs, des femmes, des enfants, est une revendication fondamentale ; même si les talibans disent qu'ils respecteront les droits de la population, particulièrement des femmes, les faits démontrent aujourd'hui le contraire. Le combat de ce peuple pour conquérir l'émancipation sociale et nationale a aujourd'hui comme drapeaux importants la lutte pour le pain, la liberté, la démocratie.*

La CIPOML appelle les travailleurs et les peuples du monde à dénoncer la complicité des puissances impérialistes dans les événements tragiques qui se passent aujourd'hui en Afghanistan, et à mettre en avant la solidarité avec ce peuple. » ★

(1) Communiqué du comité de coordination de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes Léninistes. A retrouver en intégralité sur notre site.

## Vingt ans de guerre impérialiste « contre le terrorisme », ce sont vingt ans de guerre contre les peuples d'Afghanistan

Vingt années après le début de la guerre de l'impérialisme US et de ses alliés, dont l'impérialisme français, contre l'Afghanistan, les Talibans, ceux-là mêmes qui ont été chassés du pouvoir, ont pris, en quelques semaines, le contrôle du pays et de la capitale, Kaboul. La guerre d'Afghanistan marque le début des « guerres contre le terrorisme » qui ont fait des millions de victimes (Afghanistan, Irak, Syrie, Libye, Mali, Sahel), détruit plusieurs pays, déstabilisé profondément des régions entières, d'Asie, d'Afrique, du Proche-Orient Partout, les puissances impérialistes engagées ont consacré des milliers de milliards à ces guerres (2000 milliards de \$ pour les USA), accélérant la militarisation de leurs économies et ont renforcé les Etats policiers, contre tous les peuples, y compris « leurs » peuples. Les images montrant des grappes humaines d'Afghans, qui tentent désespérément de s'accrocher aux flancs des avions gros porteurs US décollant de

l'aéroport de Kaboul, pour évacuer des personnels civils étasuniens et autres, sont emblématiques du chaos que les puissances impérialistes laissent derrière elles, après plus de 14 années de guerre de destruction massive (2001-2014). Mais le « fiasco » de ce départ précipité n'est qu'un aspect de l'échec total de ces politiques de guerre menées par les puissances impérialistes. Echec par rapport aux objectifs frauduleusement mis en avant, comme celui de « libérer les femmes afghanes » ou « assurer la paix et la protection des populations civiles ». Quant à « la mise en place de la démocratie », les peuples d'Afghanistan n'ont connu que des régimes fantoches, corrompus, dont la plupart des responsables ont pris la fuite devant l'avancée des Talibans. Ces guerres impérialistes n'ont que faire des peuples : celle d'Afghanistan avait une « odeur prononcée de pétrole », de volonté de transformer ce pays en place-forte des intérêts des USA et de leurs alliés dans cette zone stratégique

au c ur de l'Asie. Elles ont échoué militairement et politiquement, mais n'abandonneront pas ces objectifs et s'inquiètent des menées des autres puissances impérialistes la Russie, la Chine, – des puissances régionales – l'Iran, le Pakistan, l'Inde, qui négocient avec les Talibans qui reviennent au pouvoir et dont ils veulent contenir l'influence. Comme toutes celles et ceux qui ont dénoncé cette guerre et qui ont été des dizaines de millions à descendre dans les rues de très nombreuses capitales, nous l'avons dénoncée et nous avons dénoncé la participation de l'impérialisme français. Nous n'oublions pas que c'est Sarkozy qui a décidé d'envoyer d'importants renforts de troupes françaises en Afghanistan, en même temps qu'il engageait le retour de la France dans toutes les instances de l'Otan (2009). Depuis 2012, il n'y a plus de troupes françaises sur le terrain, en même temps qu'Obama engageait le retrait des troupes US. 2012, c'est aussi le début de la guerre

au Mali, avec l'opération Serval en 2013, suivie par l'opération Barkhane en 2014. C'est la poursuite de la même politique de guerre réactionnaire, dans un autre contexte. Aujourd'hui, Macron la reprend à son compte, en insistant sur la nécessité de poursuivre « la guerre contre le terrorisme ». Il s'inquiète surtout des « flux irréguliers » qui essaieront de fuir l'Afghanistan. Il a tenu à apporter son soutien à Biden et aux USA, sans lesquels les 6 à 800 personnes qui ont « travaillé pour la France » ne pourront être évacués. Nous continuerons à exiger le retrait total des troupes et des bases militaires françaises au Mali et au Sahel. Nous continuerons à défendre le droit des peuples à décider de leur avenir, sans ingérence impérialiste. Nous continuerons à dénoncer la politique de guerre contre le terrorisme.

Paris, 17 août 2021  
Parti Communiste  
des Ouvriers de France